

L'écho de Louiseville

Jeudi, les 5 et 12 janvier 1967
46e année — nos 9 et 10
LOUISEVILLE, P.Q.

ET DU COMTÉ DE MASKINONGÉ



BIBLIOTHEQUE DE LA
LEGISLATURE DE LA
PROVINCE DE QUEBEC
HOTEL DU
GOUVERNEMENT
16 SEPT. 67-9B
QUEBEC, P.Q.

SURPLUS À LA PAROISSE

LOUISEVILLE — Louiseville-Paroisse a opéré pour l'année 1966 avec un surplus de \$8,962.10 après avoir payé à même le revenu de l'exercice des dépenses de capital au montant de \$16,939.25 consistant en installation de bornes-fontaines pour \$2,598.29, en ameublement pour \$3,085.61 et une pompe portative de \$540.01. Il y a de plus une amélioration à la salle des délibérations pour \$2,805.75 et un plan d'urbanisme de \$7,909.59.

La dette nette au 31 décembre 1966 se chiffrait à \$11,970.79. Le surplus-revenu au 31 décembre 1965 était de \$19,268.45 et au 31 décembre 1966, il se chiffrait à \$28,014.15 après avoir accumulé des réserves au montant de \$33,714.32.

Au 31 décembre 1965, l'évaluation était de \$5,703,780 et au cours de l'année 1966, la Corporation a cédé à la ville de Louiseville des immeubles pour la somme de \$127,370, ce qui baisse l'évaluation à \$5,576,410. La construction l'a par ailleurs porté à \$5,703,440.

C'est ce qui ressort à la fin de l'année 1966.

Des sondages sont en cours sur les terrains qui semblent offrir le plus de solidité pour la construction lourde. A la demande d'une importante industrie désirant s'établir dans les limites de notre paroisse, il fut décidé lors de la réunion du conseil, d'autoriser la compagnie Sondage Universel (1964) Inc. à faire des sondages pour déterminer

la nature et la capacité portante du sol.

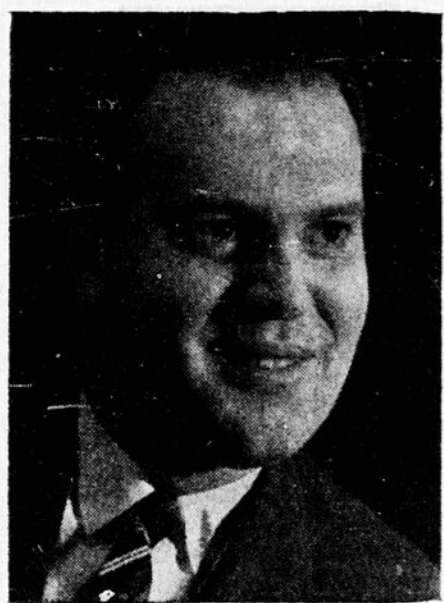
La municipalité a des projets devant s'établir sur les terrains de la compagnie Sicard mais elle a en mains les expertises déjà faites sur ces terrains.

Attendu, la position financière exceptionnellement bonne de la municipalité ainsi qu'un taux de taxe très bas et un plan directeur d'urbanisme élaboré, elle a reçu des demandes de compagnies très importantes désirant venir s'établir dans les limites.

A LA CROIX-ROUGE LOCALE

M. Ghislain Noël est élu président

Lors de l'assemblée annuelle de la Section Maskinongé, M. Ghislain Noël a été élu président en remplacement de M. Gaston Fleury qui devient président honoraire.



M. GHISLAIN NOËL

Les autres officiers élus à la même occasion sont Mlle Lisette Leblanc de Louiseville, M. Serge D. Therriault de Maskinongé, M. Gérard Beauclair de St-Alexis-des-Monts, à la vice-présidence, Mme Thérèse Globensky au poste de secrétaire et M. Edgar Ducharme à la trésorerie.

Pour l'année '67, les responsables des divers comités seront : MM. Benoit Bussièrès et Gaétan Blais à la campagne financière, Mme Henri-Paul Milot et Mme Joseph Rose à la clinique des donneurs de sang, Mlle Lisette Leblanc et M. Pat Lapointe pour les secours aux sinistrés, M. Edgar Ducharme pour les prêts d'accès-soires pour chambre de malade, M. Gaby Chrétien pour le bien-être des anciens combattants, MM. Charles et Luc Béland pour la sécurité aquatique, MM. Claude Gagné et Léopold Comtois pour la publicité.

La municipalité est à compléter un magnifique plan d'urbanisme qui contribue beaucoup à la venue d'industries. Toute municipalité progressive se doit en 1967 de posséder un tel plan directeur surtout quand on obtient 75% d'octrois par les démarches effectuées auprès des gouvernements fédéral et provincial.

Certaines personnes peu renseignées et malheureusement mal intentionnées ont critiqué à tort ce travail. Toute la population peut être assurée qu'un tel travail est pour le bien général et en plus, tout a été fait sans augmentation de taxes. Le taux de la taxe municipale est toujours de \$0.50 le \$100.

Les résidents de la paroisse seront invités incessamment à rencontrer M. Roger Gagnon, ing. et urbaniste, afin de discuter de leurs problèmes respectifs.

Pour toutes ces raisons nous croyons que la population continuera à donner son appui au conseil actuel, lequel présente cette année un état financier sans précédent. Comme on peut le constater dans l'état financier publié dans ce journal, l'excédent de 1967 paierait complètement la dette totale de \$11,970.79.

À Louiseville



Le R.P. EMILE LEGAULT, c.s.c.

Le R.P. Emile Legault sera à Louiseville, jeudi le 26 janvier 1967 à 8 h. p.m. à l'école Jean XXII.

Le P. Legault est venu quelques fois à Louiseville; c'est un conférencier fort apprécié et très en demande. Il est l'invité des dames auxiliaires du Centre d'Accueil. Tout en passant une agréable soirée, venez faire votre part pour les loisirs des pensionnaires du Centre d'Accueil.

Les billets, au prix de \$1.50, sont en vente à la lingerie Yvonne Bazinet, 364 rue St-Laurent, au Salon E. Morin Enrg. fourrures, 180 rue St-Laurent, Louiseville.

Subvention de \$2,000 à la Soc. d'Agriculture

Lors de la réunion du Conseil de Comté, le 14 décembre dernier, les membres de la direction de la Société d'Agriculture du comté de Maskinongé ont sollicité une augmentation de la subvention annuelle accordée par ce conseil en vue d'améliorer le terrain de l'expo.

Il a été proposé par M. Lucien Prud'homme, maire de St-Justin, et résolu à l'unanimité qu'une somme de \$2000 soit votée à la Société d'Agriculture et que cette somme soit payée à même le budget 1967.

Élections municipales Louiseville-Paroisse, St-Barthélemy et à St-Édouard

(Voir page 20)

LA VILLE PRÉSENTE UN BUDGET BIEN ÉQUILIBRÉ

La taxe ne sera pas augmentée

A la dernière séance du Conseil municipal de la ville de Louiseville, la prévision budgétaire pour l'année 1967 fut déposée. Le compte rendu en sera fait plus bas.

Le maire de Louiseville, le Dr Avillin Dalcourt, a souligné que malgré tout le développement fait à Louiseville depuis quelque temps, le taux de la taxe restera le même pour les contribuables.

SECTION GÉNÉRALE

REVENUS

TAXES :		
Taxes foncières générales	\$6,599,958.00 à \$0.80 du \$100.00	\$53,000.00
Taxes de locataires	\$386,207.00 à 5%	19,300.00
Taxe de vente		92,000.00
Taxe d'amusement		5,500.00
Taxe sur marchandises	\$356,400.00 à 0.25 du \$100.00	900.00
		\$170,700.00

LICENCES :

Véhicules Animaux	345.00	
Commerce	3,500.00	
Permis de Construction	400.00	4,245.00

DIVERS :

Contribution volontaires Cie	4,000.00	
Contribution volontaire A.T.C.	6,300.00	
Frais de Service	4,000.00	
Amendes - Contraventions	1,000.00	
Intérêts sur arrrages	500.00	
Loyer de bureaux (Caserne)	3,340.00	
Loyer de bureaux (P.P.)	4,750.00	
Contribution à la gérance	1,975.00	
Subv. Prov. O.T.J. (Conditionnel)	5,000.00	30,865.00
TOTAL :		\$206,210.00

DEPENSES

Administration :	\$26,000.00
Service des Incendies :	3,900.00
Service de la Police :	44,200.00
Brigade Scolaire :	1,400.00
Voirie et Trottoirs :	
Enlèvement de la neige :	\$10,000.00
Eclairage des rues :	8,000.00

(suite à la page 10)

Le Conseil de Comté percevra plus de \$13,000 en taxes

Pour la bonne administration de la Corporation du comté, chaque municipalité aura à payer une taxe spéciale de 6 cents par cent dollars d'évaluation.

Voici la liste des 13 municipalités du comté, le montant des évaluations et les sommes qu'elles auront à payer :

MUNICIPALITE	EVALUATION	TAXE
St-Antoine de la Rivière-du-Loup	\$ 5,704,090	\$ 3,422.45
Maskinongé-paroisse	2,893,970	1,736.38
Saint-Justin	2,427,250	1,456.35
Saint-Léon	2,331,465	1,398.88
Saint-Alexis-des-Monts	1,968,336	1,181.00
Sainte-Ursule	1,913,610	1,148.17
Saint-Didace	1,766,920	1,060.15
Maskinongé-village	772,885	463.73
Saint-Édouard	676,200	405.72
Saint-Paulin-paroisse	639,900	383.94
Sainte-Angèle-de-Prémont	485,283	291.17
Saint-Paulin-village	423,570	254.15
Hunterstown	235,923	141.55
	\$22,239,402	\$13,343.64

Le secrétaire-trésorier devra préparer et déposer au bureau de la Corporation un rôle de perception afin de percevoir la taxe présentement imposée.

Les sommes susdites seront dues et payables par les dites Corporations municipales entre les mains du secrétaire-trésorier dans les trente jours qui suivront le premier janvier 1967, et après ce délai un intérêt de CINQ pour cent (5%) l'an sera chargé pour toutes sommes impayées.

L'écho de Louiseville

ET DU COMTÉ DE MASKINONGÉ

153 RUE SAINT-LAURENT — LOUISEVILLE — TÉLÉPHONE: 228-4320

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



Édité et imprimé par

W.-H. GAGNÉ & FILS LTÉE

SAINT-JUSTIN

FONDÉ EN 1921,

Cité Maskinongé

DIRECTEUR: ERNEST GAGNÉ

RÉDACTEUR EN-CHEF: CLAUDE GAGNÉ

ASSISTANT: JEAN-PIERRE GAGNÉ

SPORTS: ANDRÉ LAUZON

TÉLÉPHONE: 227-2212

HEBDOMADAIRE PUBLIÉ À LOUISEVILLE ET ENTIÈREMENT

DÉVOUÉ AUX INTÉRÊTS DE LA RÉGION

PUBLICITAIRE: LÉOPOLD COMTOIS



LE PRIX DE L'ABONNEMENT
POUR UNE ANNÉE EST:
CANADA \$3.50
ÉTATS-UNIS \$6.00

Editorial

Dans le temps des frères et des soeurs, il n'y avait pas de grève dans les écoles

C'était le bon temps. Les Frères gagnaient \$1000 par année. Les Soeurs se contentaient de \$600. Les classes qui se respectaient alignaient entre 30 et 40 élèves. Ils enseignaient à plein temps, sans spécialiste qui se charge de telle ou telle matière. Et jamais, il n'était question de grève.

On criera haut: "Quels grands services les Communautés ont rendus à la Province!" Dans un sens, oui! mais dans un autre, NON! Le service que les Communautés ont rendu aux générations qui ont précédé nos jeunes sur les bancs d'école, c'est de déprécier l'éducation. Quelle valeur pouvait prendre à nos yeux une éducation qui ne coûtait rien, ou quasiment rien? C'est à cause de cet ancien état de choses que le budget attribué à l'éducation dans la Province a été, jusqu'à ces dernières années, plutôt risible.

S'aperçoit-on, aujourd'hui, du débalancement criant, dans le budget familial, entre les colonnes "loisirs" et "éducation"? Cela existerait-il si les générations avaient poussé en attachant à l'éducation toute l'importance qu'elle mérite? On a tellement déprécié cette éducation, que dans le concret de la vie on l'a, des mille et des mille fois, sacrifié à un emploi précoce d'un jeune, emploi qui arrondissait temporairement le porte-monnaie de la famille. Mais, s'est-on rendu compte que ces milliers d'adolescents qui ont abandonné trop tôt leurs études imposent actuellement à l'Etat des déboursés fabuleux en cours de rattrapage ou de spécialisation?

Quelles que soient nos plaintes sur le passé, il faut accepter que la vie a changé de train; que savoir lire et écrire ne suffit plus; qu'il faut des spécialistes; que l'essor économique ne doit pas régresser; que nos religieux sont tout simplement et LIBREMENT membres des mêmes syndicats que les instituteurs laïcs, et feront grève avec eux.

Pourquoi la grève?

Le Gouvernement dit qu'il n'a pas d'argent. Le contraire serait surprenant après la formation de 55 Régionales scolaires et la création dans chacune d'elles de dizaines de nouveaux postes dont les responsabilités acablantes appellent un salaire adéquat. Pourtant, ça s'imposait qu'on ait un Ministère de l'Éducation. Il y a donc impasse. Comment en sortir?

Pourquoi la grève?

Dans la région de Trois-Rivières, et nous en sommes, le standard de vie se hisse au 4e rang, comparativement à une douzaine de régions économiques dans la Province; et le salaire des professeurs de la Régionale des Vieilles-Forges, (Tr.-Riv.) occupe environ le 40e rang sur 55 régionales.

Pourquoi la grève?

On dit que les professeurs n'ont à enseigner que 24 périodes par semaine. Vrai! Mais de la préparation des cours, du contrôle des travaux d'étudiants on ne parle pas. Et sait-on, les statistiques le prouvent, que c'est à une semaine de 47 1/2 heures de besogne que le professeur doit faire face?

Pourquoi la grève?

Qu'il soit là question de salaire, oui! Et cela pour que la compétence des instituteurs soit appréciée plus qu'autrefois. Sait-on que les instituteurs qui ne se perfectionnent pas sont des exceptions, et que la plupart de nos maîtres engagent tous les ans des sommes rondelettes qui atteignent parfois les \$1000 pour avancer davantage dans le domaine du savoir? Et c'est l'argent de leur salaire qui est ainsi utilisé. Rares sont les budgets familiaux, égaux à ceux des professeurs, et où on fait une telle part au perfectionnement.

Pourquoi la grève?

Peut-être pour qu'on arrête de lancer à qui veut l'entendre que la profession d'éducateur est plus rémunérée que d'autres. Mais se demande-t-on qui a la plus grande responsabilité? Celui qui s'engage au bon service d'un comptoir ou celui qui s'engage à former les hommes de demain? Celui qui s'engage au fonctionnement d'une machine, ou celui qui s'engage à épanouir les hommes de demain? Celui qui s'engage à la bonne marche d'une finance, ou celui qui s'engage à rendre les hommes de demain capables de grandes choses? Et il faudrait que les instituteurs qui travaillent sur la matière humaine, sur des cerveaux vivants, soient moins considérés que les ouvriers du bois, du fer, de la machinerie? Il n'est point question de déprécier ces derniers, mais de donner aux professeurs la part qui leur revient.

Pourquoi la grève?

Sans doute parce que les professeurs se sont vu refuser l'arbitrage. Ils avaient exposé leurs réquisitions. Ils ont essuyé un refus (des refus). Ils ont demandé, selon la loi, l'arbitrage entre eux et leurs employeurs. Encore refus. Pourtant le choix de l'arbitre était entre les mains des gouvernants. N'est-il pas facile de voir là que les professeurs ont le bon côté des délibérations?

Pourquoi la grève?

Parce que si la bouteille de coke a vu sa valeur monter de 50%, passant de \$0.10 à \$0.15, parce que si le coupon de matériel, la pinte de lait, la livre de viande, la robe de madame, le complet de monsieur, les souliers des jeunes ont cru bon augmenter leur valeur; parce que si le taux de la vie monte, ne serait-il pas logique que l'éducation prenne elle aussi de la valeur?

Pourquoi la grève?

Pour faire perdre une année à la génération actuelle des étudiants?

Pour provoquer une hausse des taxes?

Pour attirer le discrédit sur les professeurs?

Pour blâmer les gouvernants?

Pour réclamer une réelle justice?

Eh! parents! nous laissons aller les choses? nous ne disons rien? nous n'agissons pas?



TRIBUNE LIBRE



Monsieur le rédacteur,

L'Écho de Louiseville des 15 et 22 décembre 1966 publiait dans sa tribune libre, une lettre ouverte envoyée par un de ses lecteurs qui signait du pseudonyme "Ben-vu". Ce lecteur part en guerre contre les États Généraux du Canada Français. Aujourd'hui, nous nous proposons de commenter la première lettre de ce lecteur, celle parue dans l'Écho du 15 décembre 1966.

Résumé de sa lettre

Ce lecteur reproche d'abord aux promoteurs des États Généraux de prétendre "que les Anglais n'ont jamais voulu nous reconnaître". Il essaie de réfuter cette prétention en montrant, dans un charabia difficile à déchiffrer, (cf. deuxième paragraphe de sa lettre), que la confédération est un accord politique entre les deux nationalités, accord qui manifeste "le désir de continuer à assurer aux deux nationalités des droits égaux sous l'empire du nouveau Statut". Ce lecteur nous rappelle que les deux nationalités qui avaient vécu sous l'Acte d'Union depuis 1840 ont élaboré, en 1864, un nouvel acte constitutionnel dans le but "d'écarter les causes de friction". Il termine cette première partie de sa lettre ainsi: "Je pense logique de prétendre que ce nouveau régime politique était la résultante de la présence et de la volonté de la nationalité française."

Commentaire

Laisant de côté la question de savoir si la Confédération fut bel et bien un pacte entre deux nations ou si elle ne fut pas plutôt une Loi du Parlement Anglais imposant un régime politique destiné à assimiler en douce les canadiens-français, nous attirons l'attention de Ben-vu sur les points suivants.

Tout d'abord, si en 1864, les deux nationalités ont cru bon de remettre en question un régime politique qui n'avait que vingt-quatre ans d'existence (1840-1864), pourquoi la nation canadienne-française n'aurait-elle pas le droit, en 1966,

de remettre en question un régime politique qui dure depuis près de cent ans?

Deuxièmement, Ben-vu déclare que l'Acte confédératif avait pour but "d'écarter les causes de friction" et "d'assurer aux deux nationalités des droits égaux". Sur ces deux points la Confédération a-t-elle atteint ses objectifs? Il semble bien que non. Les causes de friction sont de plus en plus nombreuses entre les deux nations. Pour ce qui est des droits égaux, nous cherchons encore ce que cela peut vouloir dire. Quand on se souvient qu'il a fallu se battre vingt ans pour obtenir des chèques fédéraux bilingues, la traduction simultanée au Parlement fédéral, alors que ce ne sont là que des symboles, combien de temps faudra-t-il se battre pour obtenir une reconnaissance effective de nos droits fondamentaux dans des domaines importants comme l'immigration, le fonctionnarisme, le traitement consenti aux minorités, l'usage des impôts, le contrôle de la main-d'oeuvre, du placement, du développement régional, la sécurité sociale, les allocations familiales, etc.?

Tout régime fédéral repose essentiellement sur un partage des pouvoirs entre deux sphères distinctes de gouvernement. L'Acte Confédératif de 1867 a procédé à un partage des responsabilités gouvernementales, accordant certains domaines à la juridiction fédérale et réservant les au-

(suite à la page 12)



Le petit philosophe

"Vertu: En matière de vertu féminine, vérité et renom ont le plus souvent beaucoup de peine à marcher de pair."

Legaré

fait la liquidation de ses démonstrateurs

2 SETS SALON	\$169.
2 TELEVISIONS	\$189.
1 POELE	\$189.
2 SETS Chromés de CUISINE	\$ 59.
1 LAVEUSE	\$ 99.
2 SETS CHAMBRE	\$119.

gratuit

Plateau de crystal à ceux qui visiteront notre magasin
VENDREDI - SAMEDI

Legaré

381 ST-LAURENT
LOUISEVILLE, P.Q.
228-2723 - 4

GAMIC

L'écho de Louiseville

ET DU COMTÉ DE MASKINONGÉ



Comment SPORTENT-ILS?

Cela prend de la poudre dans la figure pour attraper un homme, mais de la poudre à pâte pour le garder à soi par la suite.

—oOo—

MALCHANCEUX

Luc: Alors? t'as été aux îles Hawaïennes? Chanceux, va? Comment est-ce que t'as aimé les petites danseuses de hula-hula?

Lucien: Parle-m'en pas! J'ai eu une malchance! J'ai même pas pu les regarder!

Luc: T'as eu mal aux yeux?

Lucien: Pantoute! Mais, tu sais, les petites danseuses, ça porte des jupes de paille... et mai, ça m'a fait attraper la fièvre des foins...

CAUSE ET EFFETS

—Non, mais! dis-moi donc, Nestor, où t'as pris ça, ce "black-eye-là?"

—C'est parce que j'ai trop mangé.

—Farceur, va!

—Puisque je te le dis! Je suis entré dans un restaurant, et j'ai trop mangé pour ce que je pouvais payer...

—oOo—

Ne craignez jamais de flatter une personne, l'opinion que vous exprimerez sur lui, ne sera jamais si haute que la sienne propre.

—oOo—

Message aux nouveaux mariés: "Puisse-je vous vivre aus-

Enquête faite au coût de \$19,500

Projet d'aménagement rural pour le Comté

Lors de la réunion de décembre, le Conseil de Comté a chargé le bureau de M. Roger Gagnon, Ing. P., de préparer une enquête documentaire de base auprès des treize municipalités du comté de Maskinongé.

Voici d'ailleurs, le texte de la résolution qui fut adoptée à cette occasion :

—oOo—

GENEROSITE

—L'été dernier, au cours de mes vacances, j'ai donné une pinte de mon sang.

—A un ami en danger de mort?

—Non!... aux maringouins! J'me meurs

—oOo—

LE SENS DES AFFAIRES

Deux compétiteurs, dans le commerce d'habits pour hommes, se rencontrent par hasard, parlent de leurs affaires.

—Je comprends pas comment tu t'arranges! dit le premier.

Tu t'arranges toujours pour vendre ta marchandise meilleur marché que je peux le faire. Et, pourtant... pour te dire la pure vérité, moi, je vole le tissu avec lequel je fais faire mes habits...

—C'es tlà que tu fais ton erreur! répond le second. Moi, je vole les habits tout faits!

CONSIDERANT un projet d'aménagement Régional pour le Comté de Maskinongé, à la suite d'un programme d'étude sur les problèmes, les possibilités et l'accroissement de l'exploitation des ressources naturelles, du revenu et de l'emploi, préparé par Roger Gagnon, Urbaniste et ingénieur-conseil, en date du 27 septembre 1966.

CONSIDERANT que Monsieur Roger Gagnon expose aux membres de ce conseil les buts et avantages de la loi "Arda", et les profits que toutes et chacune des municipalités du comté pourraient en retirer;

IL EST PROPOSE par Monsieur le Maire Paul-Emile Caron, de St-Antoine de la Rivière-du-Loup (Louiseville), ET RESOLU A L'UNANIMITE : —

1) — de retenir les services du bureau de l'urbaniste-conseil, Roger Gagnon, ing. P., C.U.Q., M.T.P.I.C., et du bureau de MM. Maurice Beaudry et Gilles Fournier, ingénieurs-conseil, pour la préparation d'un programme pour le Comté de Maskinongé, aux termes de la Loi ARDA :

2) — de charger le bureau de M. Roger Gagnon, de préparer, d'ici une période de 12 mois une enquête documentaire de base auprès des 13 municipalités du Conseil de Comté de Maskinongé, ladite enquête devant servir à évaluer la performance de la région aux termes de la loi "Arda", et d'autoriser une dépense de l'ordre de \$19,500, répartis également entre les 13 municipalités, le tout conditionnel à l'obtention des subsides des Gouvernements fédéral et provincial;

3) — d'autoriser le secrétaire-trésorier du conseil de Comté à verser une somme de \$9,000.00 au dit

bureau de M. Roger Gagnon lors de la présentation de l'enquête documentaire préliminaire d'ici une période de 8 mois et de \$10,500, lors de la présentation de l'enquête finale (50 copies à chaque municipalité) d'ici une période de 12 mois, le tout aussi conditionnel à l'obtention des subsides des Gouvernements provincial et fédéral ;

4) — de charger les bureaux de MM. Roger Gagnon, Maurice Beaudry et Gilles Fournier de préparer un programme d'études sur les problèmes régionaux, les possibilités et l'accroissement de l'exploitation des ressources naturelles, du revenu et de l'emploi, tel que défini plus haut aux paragraphes 1 à 7 inclusivement ;

5) — de charger lesdits bureaux à discuter dudit programme avec le Conseil d'Orientation Economique du Comté de Maskinongé?

6) — d'autoriser le secrétaire-trésorier du Conseil de Comté à faire les démarches auprès des gouvernements supérieurs pour l'obtention des subsides en vertu de la loi Arda, pour la préparation d'un programme sur les problèmes régionaux tel que défini au paragraphe III ci-dessus mentionné ;

7) — D'autoriser le secrétaire-trésorier à discuter en collaboration avec lesdits bureaux, avec le Ministère de l'Agriculture des modalités de financement et les termes de contrat possibles entre lesdits bureaux, le Comté et les gouvernements supérieurs ;

8) — de charger lesdits bureaux de soumettre périodiquement des rapports de leurs activités et des progrès accomplis à ce sujet ;

9) — d'autoriser le préfet de Comté et le secrétaire-trésorier à signer un contrat, relativement aux items 2 et 3 ci-dessus mentionnés.

Je me renseigne

Selon certaines organisations étudiantes, le prêt d'honneur ne doit pas être toléré parce qu'il nuit à l'avancement de la gratuité scolaire à tous les niveaux. Si ces gens voulaient être logiques jusqu'au bout, ils recommanderaient de refuser carrément les bourses et les prêts que le gouvernement a accordé en décembre, car ces bourses et ces prêts nuisent aussi à la consécration de la gratuité scolaire.

L'argent que le gouvernement remet aux étudiants provient des goussets de familles à revenus modestes, lesquelles familles n'ont pas, comme dans une campagne du prêt d'honneur, le privilège de refuser de souscrire.

Etre conséquent avec la logique implique une discipline à la fois d'ordre moral et intellectuel où le boycottage de la charité ne constitue pas nécessairement une preuve éloquente de jugement.

ver qu'il y a avantage à éviter le double emploi, et double taxation, les doubles services, en fusionnant certaines municipalités, tout en tenant compte de l'intérêt général.

L'expérience nous enseigne qu'un examen sommaire d'une situation compliquée ne permet pas de jauger adéquatement l'intérêt général. Et quelle est la municipalité qui n'a pas à résoudre quelques complications? Ces problèmes sont multipliés par autant de municipalités à fusionner.

Personne ne s'objectera à ce que le gouvernement actuel continue la politique de son prédécesseur en matière de fusionnement, si ce n'est ceux qui risquent de perdre leur situation.

Si on ne veut pas multiplier le cas de Laval, il faudra procéder avec attention et réflexion.

(suite à la page 8)

Dr J.-André Lacroix CHIROPATICIEN

Bureau :
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
244, rue St-Laurent — Tél. 228-5221
Louiseville

VENTE!

20% à 50%

D'ÉPARGNES SUR

COMPLETS ★ MANTEAUX ★ CRAVATES

VESTONS SPORT ★ CHANDAILS DE LAINE

MANTEAUX DE BANLIEU ★ GILETS

CHEMISES SPORT ★ CHEMISES "T"

manches longues ou courtes

manches longues ou courtes

(et autres surprises) TOUT NOTRE ASSORTIMENT REGULIER

COMPLETS sur mesures

1er LOT

Valeurs de \$89.50 à \$95.00

pour **\$69.50**

2ième LOT

Valeurs de \$99.50 et \$110.00

pour **\$79.50**

VÊTEMENTS DE QUALITÉ

MAURICE

MERCERIE

ENRG.
Pour HOMMES et GARÇONS

Choisissez-le maintenant.

—oOo—
Nous le gardons pour vous moyennant un léger dépôt.
—oOo—

NOTRE DEVISE... SATISFACTION GARANTIE OU REMBOURSEMENT
(Porte voisine du Restaurant Flamingo)

271 ST-LAURENT — TEL.: 228-4990 — LOUISEVILLE

—oOo—
Il y a une leçon à tirer de l'aventure de la ville de Laval. Tous les gens de bonne foi sont d'accord pour trou-

**Au Centre Récréatif St-Antoine de Louiseville
SAMEDI LE 14 JANVIER A 8.30 H.P.M.
"THE GARDEN BOYS"**

POUR LA PREMIERE FOIS A LOUISEVILLE
DIMANCHE LE 15 JANVIER A 1.30 H.P.M.

"LES SULTANS"

Le Carnet Social

GALA A LA PLACE DES ARTS

Le 29 avril marquera à la Salle Wilfrid Pelletier de la Place des Arts, l'inauguration du festival mondial de l'Expo. Canadiens et étrangers participeront à cette soirée de gala.

Le jeune chef d'orchestre canadien Pierre Héty dirigera l'Orchestre symphonique de Montréal pour la première partie. La deuxième partie sera dirigée par le célèbre chef d'orchestre Wilfrid Pelletier. C'est à ne pas manquer.

CONFERENCE

Parmi nos activités locales pour le mois de janvier, une conférence par le R.P. Emile Legault, c.s.c., aura lieu à l'école Jean XXIII sous le patronage des dames auxiliaires du Centre d'Accueil, jeudi le 26 janvier à 8 heures p.m.

Cette soirée intéressante et créative mérite son encouragement.

A LA SEIGNEURIE DE GRAND-PRE

Un coquetel pour les dames qui sont membres de la Seigneurie de Grand-Pré, sera offert samedi, le 14 janvier à 5 hres p.m., suivi d'un buffet chaud. Les messieurs sont alors invités à rejoindre les dames.

A 7h.30 aura lieu la finale du curling, et pour finir il y aura une danse.

LES THES DE LA SAISON

Les "Thés" à la Seigneurie débuteront jeudi, le 19 janvier à 2h.30 de l'après-midi. Les dames qui sont intéressées à en faire partie doivent s'adresser au gérant, M. Claude Routhier, qui donnera tous les renseignements voulus.

AU TIERS-ORDRE

Lundi, le 16 janvier, réunion des novices à la sacristie à 7h.30 p.m. Les tertiaires sont invités à l'église à 8 heures p.m.

DEPLACEMENTS

Mlle Yolande Béland, fille du no-

taire et Mme René Béland, étudiante à Pembroke, Ont. a passé une quinzaine dans sa famille.

M. et Mme Hector Boisvert et leurs enfants de Montréal étaient de passage chez Mme Alfred Boisvert pour le Premier de l'An.

Mme Annette Trudel et Marie-Paule ont passé quelques jours à Alma, Lac St-Jean, chez M. et Mme Raoul Godin.

Dr et Mme Jacques Bélanger et leurs enfants chez Mme Angéline-C. Legris, récemment.

M. et Mme Thomas Loranger, M. et Mme Marcel Ducharme et leurs enfants, Mlle Madeleine Ducharme, Dr et Mme Pierre Gauvin et leurs enfants de Montréal, chez le docteur et Mme A. Dalcourt, à l'occasion des fêtes.

NAISSANCES

Le 14 décembre, à M. et Mme Gilles Sicard (Denise Lessard) est né un fils baptisé le 31 décembre sous les prénoms de Joseph, Maurice, Emile, Stéphane. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Lessard de Maskinongé, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Maurice Sicard, grand-maman de l'enfant.

Le 2 janvier, à M. et Mme Lionel Béland (Eva Pelletier) est né un fils baptisé le 8 janvier sous les prénoms de Joseph, Alphonse, Martin. Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Pelletier de St-Léon, grands-parents de l'enfant.

Le 29 décembre, à M. et Mme Réal Baribeau (Françoise Mineau) est née une fille baptisée le 8 janvier sous les prénoms de Marie, Marielle, Nathalie. Parrain et marraine: M. et Mme Jean Plante, oncle et tante de l'enfant. Félicitations!

ORDO DES MESSSES

Lundi

7 hres Dame Philias Michaud — Son époux.

7h.30 Dame Edouard-Ls Béland — Succession.

8 hres Léonard Noël — Son épouse et ses enfants.



La Caisse Populaire de Louiseville remet à chaque semestre le trophée des Caisse Scolaires à l'école qui a obtenu la meilleure moyenne de dépôts. Pour le premier semestre, l'école Panneton a récolté cette meilleure moyenne. Sur la photo, les res-

ponsables à l'école Panneton, de gauche à droite: Manon Boisvert, Diane Gadbois, Sr St-Bruno LeGrand, Jean Bergeron, préposé au service de l'éducation à la Caisse Populaire; Hélène Saucier, Francine Lavaute, Lucienne Noël, Louise Livernoche.

(Photo Paul Deschesnes)

**A VOTRE SERVICE
24 heures par jour!**

Pour votre huile à chauffage, adressez-vous en toute confiance à :

**Louiseville
Pétroléum Enrg.**

Mme Marcel Manègre, prop.
Tél. 228-2959 — LOUISEVILLE

Mardi

7 hres Edouard Picotte — Son épouse.

7h.30 St-Antoine — Un paroissien.

8 hres William Lesage — Bertha Lesage.

Mercredi

7 hres Service Henri-Paul Lefebvre — Bonne mort.

7h.30 Service Marcel Manère — Bonne mort.

8 hres Service Joseph Chevalier — Bonne mort.

Jeudi

7 hres Service Arthur St-Louis — Bonne mort.

7h.30 Service Alma Sicard — Bonne mort.

8 hres Service Eugène St-Louis — Quête.

Vendredi

7 hres Robert Beaulieu — Son épouse et ses enfants.

7h.30 Dame Réginald Lindsay — Les Filles d'Isabelle.

8 hres Hubert Caron — Son épouse.

Samedi

7 hres Albert Savoie — Dame Alphonse Savoie.

7h.30 Achille Marcotte — Quête.

8 hres Claude Lefebvre — Sa famille.

4 hres Mariage: Jacques White et Diane Clément.

**L'école Panneton
à l'honneur**

Les élèves de l'école Panneton de Louiseville, se sont vus dernièrement décerner le trophée allant à l'école qui a conservé la meilleure moyenne dans le nombre de dépôts à la Caisse Scolaire depuis le début de l'année. Les élèves de l'école Panneton avaient conservé une moyenne de 92.9% d'efficacité au 30 novembre 1966, pour un nombre de 1,017 dépôts. Dans cette école, 365 élèves sont inscrits à la Caisse Scolaire, et ces mêmes élèves conservent un solde de \$12,379.66 en dépôt à la Caisse Populaire.

Il faut aussi souligner le travail formidable du couvent de St-Léon et de l'école Jean XXIII qui ont conservé respectivement des moyen-

nes de 91.1% et 83.4% durant la même période.

Les écoles Emery Masse, Tessier, Couvent A.S.V., et le Collège E.S. S.L. viennent à la suite. L'ensemble de ces écoles ont conservé une moyenne de 69.1%, ce qui fait que Louiseville vient au troisième rang sur les sept localités inscrites du comté de Maskinongé.

Le solde de l'ensemble des écoles se chiffre à \$46,778.42.

La Caisse Populaire de Louiseville, consciente de son rôle dans le domaine de l'éducation, s'efforce de jouer son rôle, en inculquant à la jeunesse étudiante, avec la collaboration de la direction et du personnel enseignant des écoles, le sens de l'éducation à l'épargne, et de l'administration du budget.

La Caisse d'épargne scolaire est formidable de l'école où se prépare l'homme administrateur et la femme prévoyante de demain.

PROTÉGEZ VOTRE TÉLÉVISEUR
Confiez-en la RÉPARATION à un
ÉLECTRONICIEN-SPÉCIALISÉ

VOYEZ LA TV EN COULEURS A SON MEILLEUR PAR

NORMAND T. V.

REPARATION RAPIDE, GARANTIE SANS CONDITION

TELEVISIONS, RADIOS,
STEREOS ET TRANSISTORS

10 ANS D'EXPERIENCE

double garantie: NORMAND
TV Enrg. et la Corporation des
Electronicien du Québec

APPELEZ EN TOUTE CONFIANCE

— 228-4400 —



J. C. NORMAND, prop. 183 BLVD EST — LOUISEVILLE

À l'Hôtel Picardie

Vendredi - Samedi - Dimanche

commençant cette semaine
un nouvel orchestre

"LES ÉLITES"

★ MICHEL NORMAND, M.C.

★ SONIA

acte de nouveauté



VENDREDI SOIR: "LE PICARDIE VOYAGE"
animé par Michel Normand. GROS LOT DE \$25.00
et PRIX PICARDIE de \$10.00

NOTRE salle à manger "A LA CATALOGNE"
est maintenant ouverte. Spécialité: Charcoal Steak.

RESERVER DES MAINTENANT POUR VOS RECEPTIONS
DE MARIAGES, BANQUETS, ETC.

La bibliothèque vous offre

Mes valises sont bouclées. Mon manteau est boutonné. La porte est ouverte. Chamornor et Einberg sont venus me reprendre, et je vais, d'un instant à l'autre, quitter cette vallée de grincements de dents. Mais, pour perpétuer mon enlèvement, les deux époux avaient compté sur l'absence de Zio qui, soudain, comme un cheveu sur la soupe, arrive et serre tous les freins. Le patriarche, le vengeur des veuves qui ont perdu leur premier mari, n'est pas d'accord. D'une voix sans appel, il me dit que je ne pars pas.

— Cette enfant ne bougera pas d'ici. Bérénice retire-moi ce manteau et ces couvre-chaussures!

A lire à la page 179 du livre "L'avalée des avalés" de Réjean Ducharme.

À l'Hôtel du Boulevard

VENDREDI SOIR
SURPRISES A GO-GO

A LA ROULETTE CHANCEUSE: \$50.00

Commanditée par Hervé Lafontaine Ltée et Serge Noury "Mon Tailleur"
Alide Lessard, animateur

VENDREDI — SAMEDI

GILLES CLOUTIER, M.C.
autrefois des BIHANKI

KIKI actes de nouveautés

Dimanche après-midi: La Dame de Coeur: \$25.00

CARNAVAL '67 à St-Barthélemy



NICOLE BELLEMARE



MARIE BERARD



LOUISETTE GERVAIS



MADELEINE LADOUCEUR



FRANCINE MICHAUD

Une de ces cinq duchesses sera couronnée reine des Loisirs de St-Barthélemy, lors d'une soirée qui aura lieu à la salle de l'Ecole d'Agriculture le 18 février prochain. Ces duchesses visiteront les foyers de St-Barthélemy et de la région afin de vendre des billets de tirage. La population

est cordialement invitée à collaborer à cette organisation du Comité des Loisirs. Le carnaval durera trois jours, soit les 17-18-19 février et tous sont cordialement invités à participer aux diverses manifestations qui seront présentées.

ST-BARTHÉLEMY EN ACTIVITÉ

Décès de M. Joseph Hébert

Le 7 janvier, est décédé Monsieur Joseph Hébert, 56 ans, époux de Mme Almoza Boudreau. Il était gérant de la Banque Provinciale du Canada de notre paroisse depuis 15 ans. Outre son épouse, il laisse 7 enfants : Hélène, Jacques, Ginette, Serge, Paul, Louise et Jean-Noël. Ses beaux-parents : M. et Mme Tancrede Boudreau; ses demi-frères : Adrien et Adélard De Launais; ses belles-sœurs et beaux-frères : M. et Mme Maurice Normandin de Pierrefonds, M. et Mme Henri Dargis du Cap-de-la-Madeleine, M. et Mme Fernand Lacerte de Pierrefonds, M. et Mme Edmond Boudreault du Cap-de-la-Madeleine, M. et Mme André Paquin de Montréal, M. et Mme René Boudreault de Ville-de-Léry, cté Châteauguay, M. et Mme Albert St-Pierre de Bois-des-Filion, M. et Mme Paul Langlais de Verdun.

Le service eut lieu mardi à 2 h. 30 p.m. au milieu de plusieurs parents et amis. C'est un triste deuil pour notre paroisse, alors que M. Hébert se dépensait auprès du public depuis si longtemps. Nous en garderons un très bon souvenir et toutes nos sympathies à la famille.

M. ET MME ZÉNON ROUSSEAU FÊTENT LEURS NOCES D'OR

Une fête grandiose eut lieu le 7 janvier, en l'honneur du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Zénon Rousseau de notre paroisse.

Une messe de circonstance fut célébrée en la cathédrale de Joliette par M. l'abbé Prosper Lafortune, curé de St-Émile, lequel représentait M. l'abbé H. Hétu, curé de la paroisse.

La réception qui comptait environ cent trente-cinq invités eut lieu au Restaurant Kembo à Joliette. Durant le souper, il eut orgue et chant, ce qui ajoutait un cachet de joie et de gaieté à la fête.

Durant la soirée un orchestre renommé intéressait tous les invités; il y eut des danses de toutes sortes par les jeunes et les

moins jeunes. M. Serge Robert agissait comme maître de cérémonie.

Une magnifique adresse fut lue par Mme Jean-Guy Houde de Berthierville.

Mlle Line Rochette de St-Viateur, petite fille des Jubilaires, présenta les fleurs, tandis que la jeune Sylvie Rousseau offrit une bourse bien garnie.

M. et Mme Zénon Rousseau sont les parents de 11 enfants, 35 petits enfants et 4 arrière-petits enfants.

Nous les félicitons pour leur bel âge, et leur souhaitons longue vie, Santé et Bonheur.

ARRIVÉE D'UN NOUVEAU VICAIRE

Dimanche dernier, notre curé M. l'abbé H. Hétu souhaita la

bienvenue à M. l'abbé Marcel Mayer, nouveau vicaire de notre paroisse. Il exprima sa grande joie, qui est celle de tous les paroissiens de cette nouvelle nomination.

Bienvenue parmi nous!

FIANÇAILLES

A Noël avait lieu les fiançailles de Mlle Claudette Farley, fille de M. et Mme Romuald Farley, à M. Robert Frenette de Montréal.

NOUVEAU GERANT DE BANQUE

Nous souhaitons la bienvenue à M. Armand Dupuis de Sherbrooke, qui remplace M. Joseph Hébert à la Banque Provinciale du Canada.

VISITE DE M. L'ABBE JEAN RIBERDY

Dernièrement, notre ex-vicaire M. l'abbé Jean Riberdy qui souffrait d'une attaque de paralysie, semble en voie de guérison. Il est venu faire une visite au presbytère tout heureux. Il se recommande encore aux prières des paroissiens pour qu'il puisse marcher seul, au moins avec une canne. Il les remercie de leurs bonnes pensées et de leurs ferventes prières. Souhaitons qu'il jouisse bientôt d'une santé florissante.

PROMPT RETABLISSEMENT

A M. André Dumaine, agent, hospitalisé à St-Eusèbe de Joliette, à la suite d'un accident. Ces bons vœux sont de la part d'un groupe d'amis de St-Barthélemy.

NOS SYMPATHIES

A MM. et Mmes Lionel et Florian Durand, à l'occasion du décès de leur mère Mme Régis Durand de St-Viateur.

LE COMITE DES LOISIRS

Nous désirons remercier les "Ouragans de Grand'Mère" qui sont venues samedi soir divertir nos jeunes. Il y eut présentation des Duchesses pour le prochain Carnaval.

La plupart des jeunes ont été satisfaits de leur soirée bien qu'il y eut quelques impolis qui vinrent nous visiter. Espérons que cela ne se produira plus. Surveillez le journal, il y aura une autre veillée à la fin du mois.

BALLOON BALAI

Nous avons une équipe de Balloon Balai qui va de l'avant. Dimanche dernier, ils ont joué 2 parties avec un pointage pour chacune de 1 à 1.

Bonne chance pour les prochaines parties. La Direction

STATISTIQUES DE LA PAROISSE

Durant l'année 1966, il y eut à St-Barthélemy, 25 baptêmes, 20 mariages et 21 sépultures.

(suite à la page 6)

SOUHAITS ET MESSAGE À MES CONCITOYENS DE ST-BARTHÉLEMY

St-Barthélemy, 3 janvier 1967 probablement laissé un peu de ma santé.

Au tout début de cette année mémorable du centenaire et de l'exposition universelle, je veux saisir cette occasion qui ne se représentera plus pour souhaiter "cent fois" joie, santé, bonheur et prospérité à chacun et à chacune de vous.

Ça fait déjà quatre ans que j'ai l'honneur d'être le maire de St-Barthélemy, et durant ces deux termes, secondé par une vaillante équipe de conseillers, tous ensemble, nous nous sommes attaqués à des problèmes municipaux considérés jusqu'à 1963 comme intouchables. Nous avons apporté des modifications appréciables à l'ancien rôle d'évaluation qui surchargeait injustement nos cultivateurs; depuis, le gouvernement même a reconnu ce fait en accordant un remboursement de 25% de la taxe scolaire à la population agricole de notre province.

Nous avons demandé, insisté, exigé et obtenu des améliorations considérables à notre voirie, ceci, à partir du fleuve jusqu'à St-Edmond. Enfin, lorsque vous ouvrez le robinet, où que vous demeuriez sur le parcours de l'aqueduc, il en sort, et avec une bonne pression, une eau "claire et limpide" qu'on ne voyait qu'en dehors de St-Barthélemy.

C'est vous dire que nous n'avons pas vécu ces quatre années à dormir sur de faux lauriers, à "pépiner" quelques petits bouts de fossé ou tout simplement à nous enorgueillir d'être membres du conseil municipal... nous avons travaillé avec détermination et sans relâche pour le bien général de notre population et dans l'accomplissement de cette tâche parfois difficile, j'y ai

Aujourd'hui, j'ai décidé de céder à un autre cette charge et cet honneur d'être le maire de la paroisse et après avoir consulté environ cent chefs de famille, l'unanimité s'est faite autour de René Michaud. C'est un homme dans la force de l'âge, et cela est de plus en plus important pour l'avenir immédiat de notre municipalité; il jouit d'une excellente réputation, est assez instruit, parfait bilingue et de plus il possède une expérience des affaires supérieure à la moyenne: secrétaire-gérant d'une industrie très prospère et dont les activités contribuent au mieux-être de toute notre population, il me paraît être l'homme du jour pour présider les délibérations futures du conseil municipal et diriger les efforts de ce conseil vers des développements économiques nécessaires et devenus possibles dans St-Barthélemy depuis que le système d'aqueduc a été municipalisé et reconstruit.

Les conseillers proposés pour remplacer ceux qui se retirent sont: Léo Allard et Etienne Désy. Mon ami Fernand Fafard a bien voulu accepter de se représenter à nouveau et je l'en remercie. Cette équipe, jointe aux conseillers qui demeurent en fonction va sûrement constituer un conseil actif et progressif que je souhaite de tout coeur à notre chère population qui le mérite bien; c'est là mon dernier souhait et dernier message et j'ai l'honneur de signer pour la dernière fois,

Arsène Désilets, maire.

ST-BARTHELEMY

MISE AU POINT

Ayant appris qu'on chuchote d'une oreille à l'autre que des octrois considérables seraient versés à la municipalité si mon adversaire était élu maire, je me suis permis d'appeler personnellement le Dr Guy Gauthier, député, à son domicile de St-Michel des Saints, le 5 janvier dernier, pour connaître l'exacte vérité.

Ce dernier m'a permis d'utiliser tous les moyens à ma disposition pour démentir ces chuchotements et qu'en ce qui le concernait, il n'avait aucun parti pris pour qui que ce soit et que l'élu du 16 janvier sera celui avec qui il lui fera plaisir de travailler.

Et j'ai signé,

René Michaud,
Candidat à la mairie.

**UN SEUL PRIX...
UNE SEULE QUALITÉ:
"LA MEILLEURE"**

QUE CE SOIT POUR:

- NETTOYAGE
- TEINTURE
- PRESSAGE OU LAVAGE DE CHEMISES

Adressez-vous en toute confiance à

La Teinturerie ST-LAURENT

131, St-Aimé (rue de la gare) — 228-4477 — Louiseville



Documents à fournir pour demander la rente de retraite

Les personnes de 68, 69 et 70 ans qui demanderont leur rente de retraite devront joindre à leur formule de demande divers documents exigés par la Régie des Rentes du Québec.

Certificat de naissance

Parmi ces documents il faut mentionner le certificat de naissance ou le baptistaire, destiné à établir l'âge véritable de celui qui fait une demande de rente.

Attestation des gains

Les salariés qui demanderont leur rente devront fournir une déclaration signée par leur employeur et attestant le montant qu'ils ont gagné chez celui-ci en 1966. La formule requise à cette fin est fournie par la Régie et porte le titre: *Attestation des gains*.

Déclaration des gains

Les personnes à leur compte devront signer une formule semblable à la précédente et indiquant leurs gains de travail en 1966. Cette formule est intitulée: *Déclaration des gains*.

Les formules d'attestation et de déclaration des gains sont indispensables à la Régie pour calculer le montant approximatif de la rente.

Grâce à ces formules, la Régie pourra émettre des chèques de rentes dès février au lieu d'être obligée d'attendre jusqu'en mai ou juin, alors que le registre des gains sera établi de façon définitive, après vérification des déclarations d'impôt et de contributions au Régime de rentes.

Les bénéficiaires doivent donc noter que les montants versés au début de l'année seront provisoires et pourront être ajustés lorsque le registre de leurs gains aura été établi avec la précision requise.

Qui a droit à une rente de retraite ?

Pour avoir droit en 1967 à une rente de retraite en vertu du Régime de rentes du Québec, il faut remplir diverses conditions fixées par la loi. Voici quelques-unes de ces conditions.

Age minimum

Seules les personnes qui ont atteints l'âge minimum peuvent avoir droit à une rente. En 1967, cet âge minimum sera de 68 ans.

Des contributions en 1966

En plus d'avoir atteint l'âge minimum requis, il est aussi indispensable, pour avoir droit à la rente de retraite, d'avoir retiré un revenu de son travail et d'avoir contribué au Régime de rentes en 1966.

L'occupation régulière

Les personnes de 70 ans qui recevront leur rente de retraite pourront continuer de travailler régulièrement. Il n'en sera pas de même, toutefois, pour celles qui choisiront de recevoir leur rente à 68 ou 69 ans. La loi exige, en effet,

que ces dernières prennent leur retraite, c'est-à-dire qu'elles abandonnent leur emploi régulier. Elles pourront cependant travailler occasionnellement, de temps à autre, et gagner jusqu'à \$900.00 par année sans que le montant de leur rente de retraite soit diminué.

Demande à remplir

Pour recevoir sa rente de retraite, il faut en faire la demande, en remplissant une formule spéciale fournie par la Régie des Rentes, C.P. 5200, Québec 2.

Cette formule est distribuée aux personnes qui pensent avoir droit à une rente de retraite et qui le font savoir à la Régie.

St-Barthélemy...

(suite de la page 5)

TIRAGE

La carte mise en vente par Mme Juliette Gagné a été tirée. Mme Roland Perreault fut l'heureuse gagnante d'un joli gros chien en peluche.

Nos félicitations !

VA ET VIENT

Mlle Louise Lebrun, accompagnée de M. Claude Maurier, assisteront samedi soir le 31 décembre, au Bal des Officiers à l'Ordonnance, à Montréal.

M. et Mme Germain Bérard et

leurs enfants, M. et Mme Rosaire Fontaine et leurs enfants de Montréal, Mlle Nicole Milette de Chambly, M. et Mme Viateur Bérard, M. et Mme Lomer Piette et leurs enfants de Berthierville, l'abbé Albert Bérard de Québec, tous chez M. et Mme Rodolphe Bérard.

M. et Mme Gilles Rocheleau, M. et Mme Viateur Massé, M. et Mme Marcel Massé et M. et Mme Urbain Massé, à Gatineau chez M. et Mme Guy Sarrazin mercredi dernier.

Le Dr et Mme René Massé de Grand Falls, N.B. chez Mme Chrysologue Massé.

M. et Mme Normand Bérard et leur fils Alain de Magog, M. et Mme Florent Bérard et leur fils Martin de Montréal, M. et Mme

Normand Clément de Duvernay, M. et Mme Roland Vermette et leurs filles Ghislaine et Jacqueline, chez M. et Mme Victor Bérard.

M. et Mme Adrien Belleville, Nicole et Francine Belleville, de Verdun, M. et Mme André Laurendeau de Sherbrooke, Mlle Louise Laurendeau et M. Marcel Bourassa de Cornwall, tous chez M. et Mme Benoît Laurendeau.

M. Yvon Laurendeau de retour d'un séjour de 8 jours à Sherbrooke chez son frère André, ainsi que chez M. et Mme Onias Cardin.

M. et Mme Jacques Hébert de Montréal, M. et Mme Yvon Sarrazin en visite à New-York la semaine dernière.



VOICI LES RENSEIGNEMENTS SUR LES ALLOCATIONS DU NOUVEAU SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI DE LA PENSION DE VIEILLESSE

Le nouveau supplément de revenu garanti est un paiement mensuel de \$30 qui sera ajouté à la présente pension de vieillesse de \$75, si le pensionné n'a pas d'autre revenu.

Cependant, si le pensionné a un autre revenu mais que celui-ci est inférieur à \$720 par an (\$60 par mois), le pensionné a encore droit à un supplément, dans une proportion réduite suivant l'importance de son autre revenu.

Tout pensionné a donc droit à un revenu minimum garanti de \$105 par mois.

Pensionnés mariés:

Si le mari et la femme reçoivent chacun la pension de vieillesse et n'ont pas d'autre revenu, ils ont chacun droit au supplément de \$30 par mois, ce qui leur assure un minimum de \$210 par mois pour les deux. Si le mari et la femme ont ensemble un revenu inférieur à \$1,440 par an, leur pension de vieillesse non comprise, chacun peut avoir droit à un supplément dans une proportion réduite.

Formules de demande:

Tous les pensionnés recevront par la poste, en février, des renseignements complets sur le supplément de revenu garanti et une formule de demande. Ils seront invités à lire attentivement la brochure et à remplir immédiatement la formule de demande. Les pensionnés mariés sont invités à remplir chacun une formule de demande et à envoyer les deux formules dans la même enveloppe. **Le revenu ne comprend pas les pensions pour service en temps de guerre, les dons de parents et l'argent de nombreuses autres sources. La formule de demande et la brochure présentent une liste complète des éléments qui ne sont pas considérés comme faisant partie du revenu.** On peut obtenir de l'aide pour remplir les formules de demande en s'adressant aux bureaux des pensions de vieillesse, du régime de pensions du Canada ou de l'impôt sur le revenu. Les adresses de ces bureaux se trouvent dans la brochure.

Dates de paiement:

Il faut au moins deux mois pour donner suite aux demandes. Certains pensionnés recevront en mars leur paiement supplémentaire combiné à leur chèque de pension de vieillesse. D'autres le recevront en avril. Les pensionnés ayant droit à un supplément à partir de janvier 1967 recevront leurs arrérages à compter de janvier.

PUBLIÉ PAR L'HONORABLE ALLAN J. MacEACHEN, MINISTRE DE LA
SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

Nouvelles de St-Justin

Prohibition abolie

Lors d'un référendum tenu les 4 et 5 janvier, les contribuables de St-Justin ont aboli par une écrasante majorité le règlement de prohibition qui existait depuis une cinquantaine d'années.

Au total, 225 personnes se sont prononcées sur un maximum possible de 735. Voici le résumé du vote : 201 ont voté en faveur de la vente de bière dans les épiceries, 22 ont voté contre et 2 bulletins furent rejetés.

M. Léonard Lafrenière agissait comme président du scrutin tandis que M. Paul-Emile Masson en était le secrétaire.

AU SCOLAIRE, ON FERA UNE DEUXIÈME COTISATION PROVISOIRE

Lors de leur réunion du 29 décembre, les commissaires ont pris connaissance des nouvelles directives émises par le Ministère de l'Éducation concernant la perception des taxes scolaires. Selon ces directives, les Commissaires ont dû décréter une deuxième cotisation provisoire égale à 40% du montant total payé l'an dernier.

Voici d'ailleurs une copie de la lettre adressée à toutes les Commissions scolaires de la Belle Province :

Aux commissaires et syndics d'écoles,

Par une nouvelle loi (bill 16) qui vient d'être adoptée par la législature, les trois premiers alinéas de l'article 396a de la Loi de l'instruction publique se lisent maintenant comme suit : "Une commission scolaire dont le budget a été soumis au ministre conformément à l'article 359 et n'a pas encore été approuvé peut, par résolution adoptée après le 1er juillet, décréter l'imposition d'une cotisation scolaire provisoire n'excédant pas quatre-vingt-dix pour cent de la cotisation scolaire imposée pour l'année précédente.

Le secrétaire-trésorier donne avis public de l'adoption de cette résolution.

Le secrétaire-trésorier n'est pas tenu de faire un rôle de perception spécial pour donner effet à cette cotisation provisoire; l'adoption de cette résolution rend tout propriétaire de biens imposables débiteur d'un montant de taxes scolaires dont le rapport avec le montant inscrit pour ces biens aux rôles de perception général et spécial en vigueur pour l'année précédente est égal au rapport de la cotisation provisoire à la cotisation imposée pour l'année précédente."

De plus, l'article 2 de la même loi stipule que :

"Toute commission scolaire qui, avant l'entrée en vigueur de la présente loi, a déjà décrété pour l'année scolaire 1966-1967, l'imposition d'une cotisation provisoire égale à la moitié de la cotisation scolaire imposée pour l'année précédente, peut se prévaloir de l'article 396a de la Loi de l'instruction publique modifiée par la présente loi et adopter une résolution décrétant l'imposition d'une cotisation provisoire additionnelle n'excédant pas quarante pour cent de la cotisation scolaire imposée pour l'année précédente."

L'analyse et l'approbation des budgets est actuellement en cours. Elles ne seront toutefois terminées qu'au cours des deux ou trois prochains mois. En conséquence, tenant compte des restrictions de crédit, il importe que votre commission scolaire décrète dès maintenant l'imposition d'une cotisation provisoire égale à 90% de la cotisation imposée l'an dernier. Si, d'autre part, votre commission scolaire s'est déjà prévalu des dispositions de la loi en imposant une cotisation provisoire de 50%, il y a lieu d'imposer dès maintenant une cotisation provisoire additionnelle égale à 40% de la cotisation de l'an dernier.

Nous nous permettons de vous rappeler qu'il est extrêmement urgent de percevoir dans le plus court délai, les arrérages de taxe des années antérieures et la cotisation provisoire de l'année en cours. Vous vous assurez la collaboration des institutions bancaires pour obtenir, si nécessaire, le crédit requis pour le financement de vos affaires courantes, qu'en autant que vous mettez à percevoir les taxes de vos contribuables, toute la diligence qui s'impose dans les circonstances.

A. Tremblay,
Sous-ministre.
S.-F. White,
Dir. gén. du financement.

DECES DE MME OVILA HUBERT

A Montréal, le 1er janvier, est décédée à l'âge de 76 ans, Mme Ovila Hubert, née Cécile Caumartin.

Elle laisse dans le deuil quatre fils et quatre filles ainsi que plusieurs frères et soeurs.

Les funérailles, sous la direction de la Maison Hector Deshaies, eurent lieu le 5 janvier en l'église paroissiale.

Nos condoléances à la famille !

FIANÇAILLES

A l'occasion de Noël, avaient lieu les fiançailles de Mlle Lise Dauphinais, secrétaire au ministère de la Famille, fille de M. et Mme Lionel Dauphinais de notre paroisse, à M. Jacques Lachance, comptable, fils de Mme Paul-Emile Lachance de Shawinigan.

A L'HOPITAL
Mme Cuthbert Mayer est présentement sous observation à l'Hôpital Comtois de Louiseville.

DECES DE MME EDOUARD MENARD

A Beebe, le 1er janvier, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Édouard Ménard, épouse en premières nocces d'Arthur Hamelin.

Elle laisse dans le deuil deux fils : Côme à l'emploi de l'Imprimerie Gagné et Paul-Emile de Montréal, ainsi qu'une fille, Mme Emile Beaudoin (Marie-Anne) de Beebe.

Les funérailles ont eu lieu à St-Jean au cours de la semaine dernière.

Nos sympathies à la famille !

ACTIVITE COLOMBIENNE

Les Chevaliers de Colomb auront un déjeuner-causerie mixte le 22 janvier prochain, au sous-sol du couvent.

Les billets pour cet événement sont nécessairement limités et sont en vente à la salle des C. de C. Aucun billet ne sera vendu à la porte.

VA ET VIENT

M. et Mme Lionel Boilard nous ont quittés mercredi pour une croisière aux Antilles.

M. et Mme Philorum Bernèche sont de retour d'un séjour de trois semaines à Bergenfield, N.-J., chez M. et Mme Peter Macris. Ils ont fait le voyage en avion.

M. et Mme Emile Vertefeuille, accompagnés de M. et Mme Léonard Diamond de Louiseville nous ont quittés, en fin de semaine, pour un voyage en Floride.

M. et Mme Lucien Prud'homme sont de retour d'un voyage à Mexico.

M. et Mme Antonio Bussières de Rigaud, chez des parents dernièrement.

M. et Mme Arnel Clément de St-Georges-de-Beauce dans notre localité récemment.

M. et Mme Albert Paquette de Repentigny, à St-Justin dimanche dernier.

Mlle Roby et Flora Dauphinais de Verdun, M. Luc Dauphinais, étudiant aux Arts Graphiques de Montréal, M. et Mme André Perreault, professeur de Shawinigan, Mlle Pauline Lachance et Mme Paul-Emile Lachance, M. Gilles Garand, étudiant en classique à Pointe-du-Lac, et M. Herve Paillet tous de passage chez Lionel Dauphinais, à l'occasion des fiançailles.

RECENSEMENT

Résumé du recensement de 1966 fait à l'occasion de la visite paroissiale en septembre 1966.

Rue	Fam.	Com.	N. Com.	Po. To.
Paquin	6	25	2	27
Clément	39	176	33	209
Gagné	76	283	47	330
Plante	7	32	9	41
Bois-Blanc	26	99	15	114
Savoie	54	203	18	221
Ruisseau des Aulnes	10	54	7	61
Prud'homme	7	25	5	30
Duchesnay	88	332	43	375
Gérin	33	89	14	103
	346	1318	193	1511



On se souvient que l'automne dernier, Me Rémi Paul, député de Maskinongé et président de l'Assemblée Législative, avait participé au vol inaugural Montréal-Moscou à titre de représentant du Premier Ministre du Québec.

La photo ci-dessus a été reproduite de la revue "Soviet Union" et nous fait voir à l'extrême droite Me Paul sur le Mont Vladimir à Kiev.

Baptêmes	Sépultures	Mariages	A l'extérieur
1964	29	10	Au Grand Séminaire : C. Lemyre.
1965	29	19	A l'université : Jean-Pierre Gagné, Michel Masson, Etienne Plante, Robert Doucet, Bernard Gagnon.
1966	18	19	Dans les Séminaires : 12 élèves.

N.B. Au sujet des baptêmes, c'est la plus petite année depuis 1947...

Le doyen de la paroisse : M. Joseph Ladouceur, 96 ans.
De 80 ans à 90 ans : Nous comptons 17 paroissiens.
De 70 à 80 ans : Nous comptons 65 paroissiens.

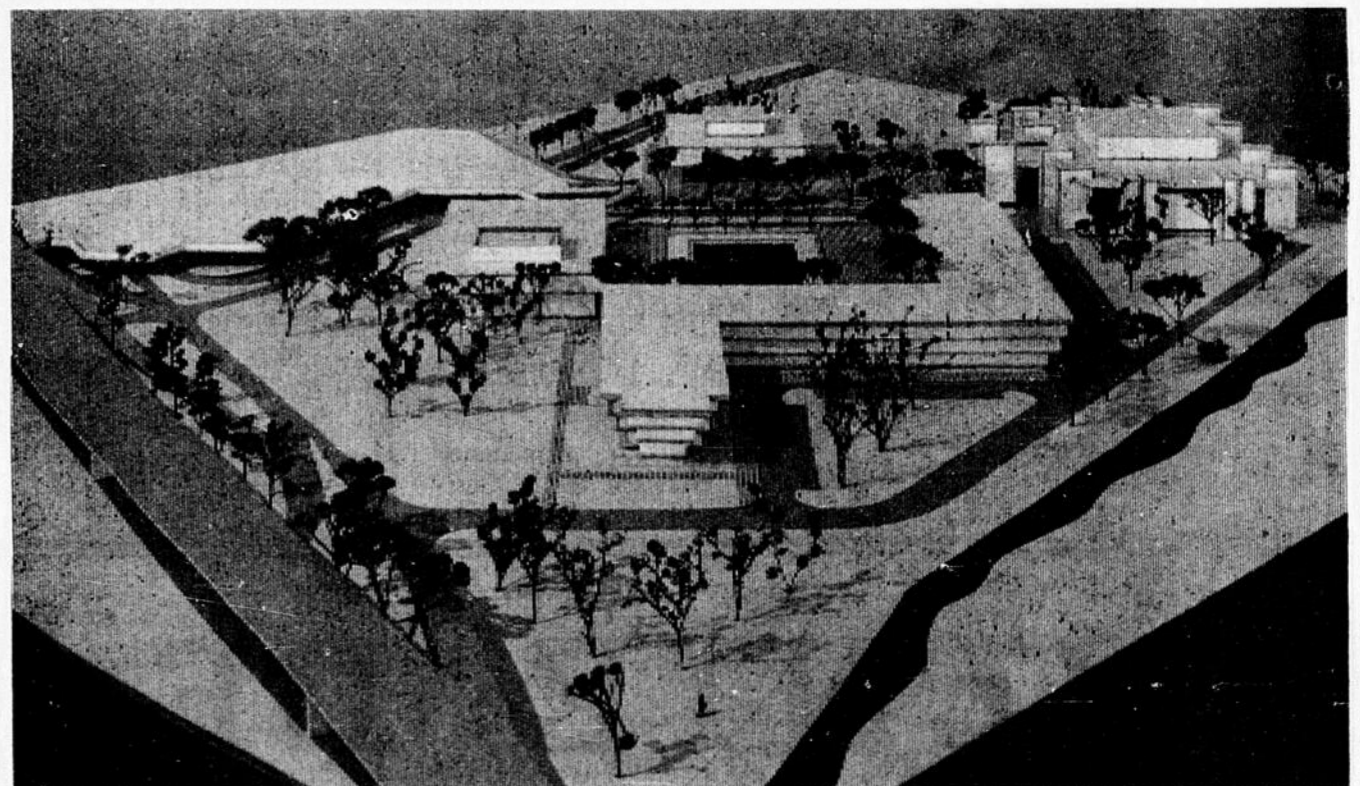
Durant 1967, un couple, soit M. et Mme Victor Bellemare comptera 60 ans de vie de mariage.

Deux célébreront leurs noces d'or de mariage : M. et Mme Lucien Bourque, M. et Mme Jos.-Ferdinand Vermette.

Sincères félicitations à ces couples !

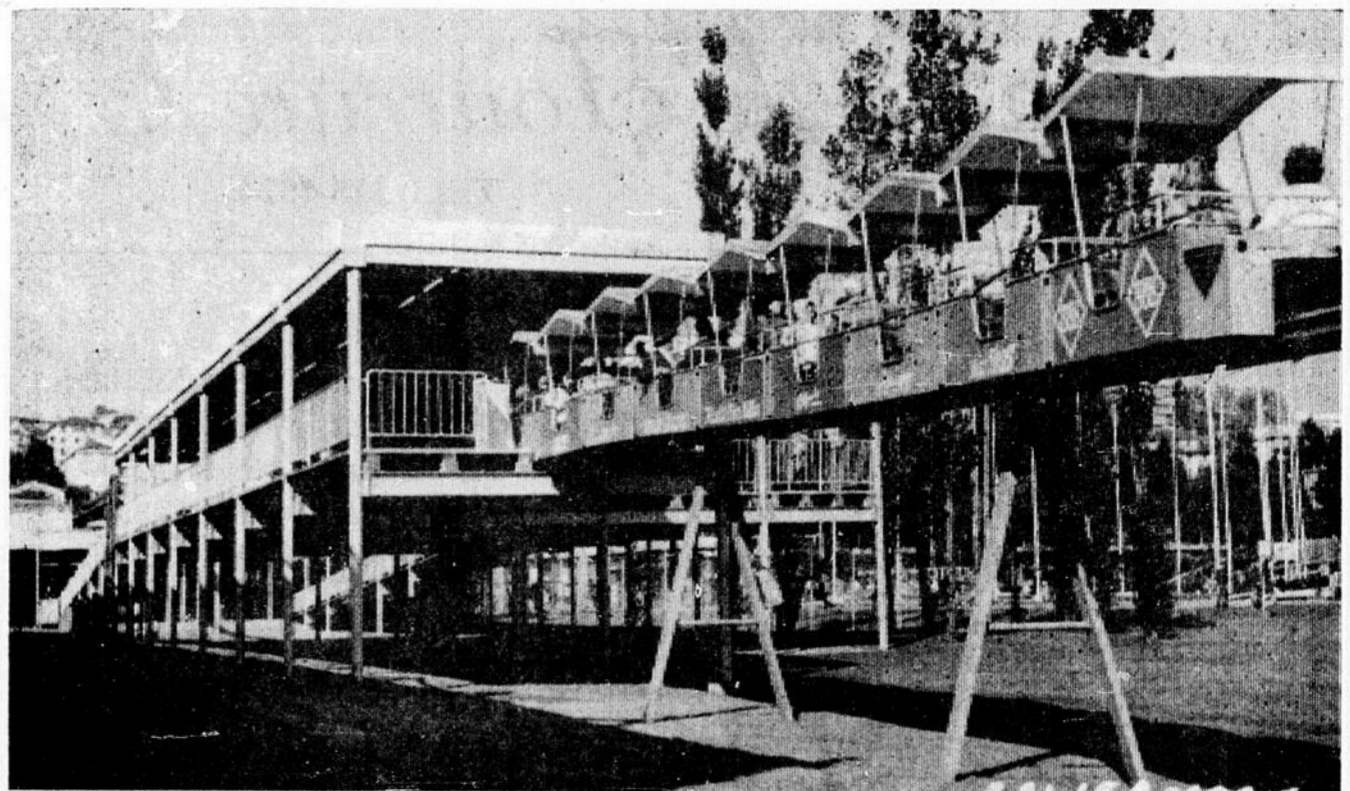
ETUDIANTS :
Couvent de St-Justin : 166 élèves.
Collège de St-Justin : 103 élèves.
Total des élèves : 269.

Employés au Meubles de St-Barthélemy : Hommes 50, Jeunes gens 21, divers 7. 78 employés de St-Justin.
Maskinongé Furniture : 25 employés de St-Justin.
Chez Lionel Lessard : 15 employés.
Femmes au travail : 19; Filles au travail : 27. Total 46.



L'immeuble de l'administration et de la presse de l'Expo 1967 (au centre), un édifice ultra-moderne comprenant trois ailes, sera érigé sur la Jetée Mackay près de la

porte principale de l'Expo. Dans le voisinage de cet édifice, seront également construits la galerie d'arts de l'Expo et le centre de radio et télédiffusion.



Le réseau auxiliaire de transport en commun de l'Expo 67, comprendra un "minirail". Monorail en miniature, le "mi-

minirail" comporte des wagons ouverts, pouvant transporter 12 personnes chacun et roulant sur un rail unique.

DANSE

Vendredi soir, à 8 hres,
au "Buffet Canadien",
à St-Justin,

DANSE AVEC ORCHESTRE
"LES DASONIC"
(de JULES LESSARD)

BIENVENUE A TOUS !



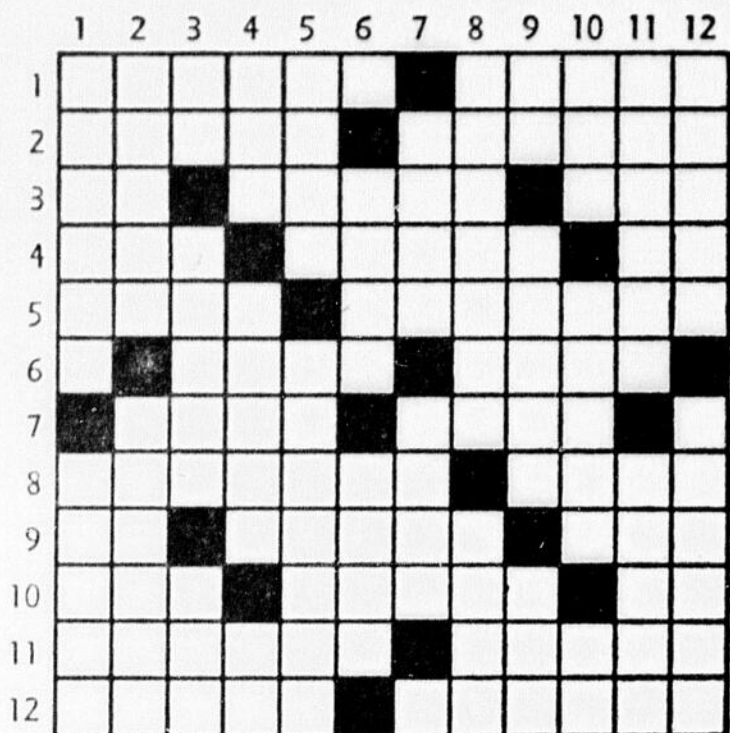
BOISVERT & PAILLÉ ENRG.

Licenciés en assurances générales
TEL. : 227-2332 MASKINONGE

Consultez-nous pour tous vos problèmes d'assurances, sans frais de votre part.

J.-P. Boisvert

MOTS CROISÉS



Horizontalement

Verticalement

- | | |
|--|---|
| 1 — Pays au nord des Etats-Unis. — Etres purement spirituels. | 1 — Paroisse du comté de Témiscouata dans le Québec dévastée en partie par un terrible incendie. — Gâteaux au rhum. |
| 2 — Reconnu vrai. — Fit écrouler. | 2 — Donne de l'éclat, irrite. — Tégument accessoire près du hile. |
| 3 — Préfixe. — Corindon très dur. — Unité monétaire du Japon. | 3 — Négation. — Largement ouvert. — Anagramme de "cet". |
| 4 — Grain de chapelet. — Serf de l'Etat, à Sparte — Se déplace. | 4 — Unité d'aire pour les surfaces agraires. — Région ténébreuse au-dessus de l'Enfer. — Doublée. |
| 5 — Amas de neige donnant naissance aux glaciers. — Qui sont en usage. | 5 — A moitié. — Capitale du New-Jersey, aux Etats-Unis. |
| 6 — Habiletés, expressions. — Salive qui découle de la bouche. | 6 — Choisis. — De raisin. |
| 7 — Un des fils de Jacob. — Garde-boue. | 7 — Dieu de l'Amour. — Conjonction. |
| 8 — Missionnaire jésuite martyrisé par les Iroquois, une paroisse du Québec rend hommage à son nom (Terrebonne). — Greffe. | 8 — Amos et Val-d'Or se trouvent dans ce comté. — Prince troyen. |
| 9 — Possédai. — Petit filet qui se détache de la peau autour des ongles. — Amas. | 9 — Numéro. — Moment où la mer ne monte ni ne baisse. — Unité de travail. |
| 10 — On en fait le pain. — Petite tumeur graisseuse qui se forme dans les pores de la peau. — Gamme. | 10 — Evêque d'Auxonne, une paroisse du Québec (Rimouski) est sous le vocable de ce saint. — Air libre. — Doublée. |
| 11 — Toute sorte de spiritueux. — Aller çà et là, à l'aventure. | 11 — Haute. — Viciée, corrompue. |
| 12 — Bandelette de linge pour soigner une plaie. — Repentir. | 12 — Cotonnade de provenance indienne. — Affluent de la Gati- |



Le premier bébé de l'année s'est fait attendre dans la région. Il est né à l'heure du midi au premier de l'an. Il est le fils de Jean-Marie Dupuis et Jeanne d'Arc Cham-

pagne de Maskinongé. C'est le troisième enfant de ce jeune couple. De gauche à droite : Colette Julien, garde-bébé; Mme J.-M. Dupuis et M. J.-M. Dupuis.

(Photo Paul Deschesnes)

neau, cette rivière s'y jette à Maniwaki.

Jean-Claude LANGLOIS

Solution du problème précédent :

Horizontalement :

- 1— AMOUR — HERMAS
- 2— MASSON — NUERA
- 3— OREE — OPTÉ — OB
- 4— MAS — ERRE — AMI
- 5— EU — ORME — MIEN
- 6— DEGRAFEES
- 7— PRENOMMEE
- 8— USEE — DRUE — VI
- 9 — EUE — MIME — COR
- 10— BI — MINE — ALLA
- 11— ETIER — RIGAUD
- 12— CEDRES — RENEE

Verticalement

- 1— AMOME — QUEBEC
- 2— MARAUD — SUITE
- 3— OSES — EPEE — ID
- 4— USE — OGRE — MER
- 5— RO — ERRE — MIRE
- 6— NORMANDIN
- 7— PREFORMER
- 8— ENTE — EMUE — IR
- 9— RUE — MEME — AGE
- 10— ME — AISE — CLAN
- 11— AROME — EVOLUE
- 12— SABINE — IRADE

ST-DIDACE

AU MUNICIPAL

A la séance du conseil municipal du 20 décembre dernier, le rôle d'évaluation scientifique qui avait été fait a été homologué par le conseil.

BIENVENUE

Nous souhaitons la bienvenue parmi nous à M. l'abbé Armand Lamy, principal de l'Ecole Normale de Ste-Ursule, en remplacement de notre curé présentement à l'Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, pour intervention chirurgicale.

Nous souhaitons à notre Curé, l'abbé Omer Gaboury, un prompt rétablissement !

TIRAGE

Une dinde a été mise en râfle par la Boucherie Ernest Bernèche et a été gagnée par Mme Rome-lus Pépin. Félicitations !

FIANCES DES FETES

M. Jacques Pépin à Mlle Pierrette Gravel.
Mlle Nicole Lefrançois à M. Jean Turcotte.

Mlle Lise Allard à M. Robert Gagné.
Toutes nos félicitations !

SOUHAITS

La Boucherie Epicerie de Mme Ernest Bernèche remercie tous ses clients et amis et souhaite à tous une Bonne et Heureuse Année !

Je me renseigne...

(Suite de la page 3)

Une main parfaite a été distribuée à chacun des quatre joueurs d'une table de bridge lors d'un tournoi à Leeds, Angleterre. Les chances qu'une chose pareille se produisent sont de 2,235,197,406,895,366,301,599,999 à 1.
L'ECLAIREUR

• VENTE DE JANVIER •

RÉDUCTION EXTRAORDINAIRE SUR TOUTE MARCHANDISE EN MAGASIN

au *Salon de Fourrure E. Morin Enrg.*

180 ST-LAURENT

TEL. 228-4524

LOUISEVILLE

VOICI QUELQUES EXEMPLES :

- | | |
|--|----------------------|
| MOUTON NOIR | à partir de \$335.00 |
| CHAT SAUVAGE rasé naturel ou teint | à partir de \$350.00 |
| CASTOR naturel ou teint | à partir de \$475.00 |
| PATTES DE MOUTON noir | à partir de \$185.00 |
| BON MOUTON | à partir de \$175.00 |

Et combien d'autres spéciaux tels que : Pattes de VISON — LOUTRE — RAT MUSQUE teint ou noir — RAT MUSQUE rasé et teint matara — MOUTON BRUN — MOUTON GRIS Broadtail noir — LOUP MARIN — CAPE SEAL — ETC. — ETC.



AVEC UN LEGER ACOMPTE, NOUS POUVONS METTRE VOTRE MANTEAU DE COTE JUSQU'AU TEMPS DESIRE.

À NE PAS MANQUER...

LA GRANDE VENTE DE JANVIER AU MAGASIN JACQUES ALLARD

ROBES à partir de **\$5.00**
MANTEAUX à partir de **\$10.00**

RÉDUCTIONS sur toutes autres
MARCHANDISES en magasin: **20 à 50%**

N'ACHETEZ PAS AU HASARD — ACHETEZ CHEZ JACQUES ALLARD

330 ST-LAURENT

TÉL. 228-4248

LOUISEVILLE



SAINTE-ANGÈLE DE PRÉMONT

1917...
50 ANS
...1967

Décès de M. Alfred Baril

Le 29 décembre, est décédé à l'hôpital de Joliette, M. Alfred Baril, à l'âge de 72 ans, célibataire, fils de feu Pierre Baril.
Les funérailles eurent lieu le 31 décembre, à 2 heures 30 p.m. en l'église paroissiale sous la direction du Salon Paulin Guimond de St-Paulin.
Nos sympathies à la famille !

STATISTIQUES

Il y eut au cours de l'année 1966 :
5 mariages — 10 naissances et 6 décès.

Noms des personnes décédées : Mme Georges St-Onge, 77 ans, Mme Henri Béland 57 ans, M. Alphonse Beauregard 77 ans, Mme Wilfrid Pichette 70 ans, Mme Henri Legault née Yvette Baril 52 ans et M. Alfred Baril 72 ans.

TIERS-ORDRE

La réunion mensuelle des membres du Tiers-Ordre, aura lieu dimanche prochain après la grand-messe de 10 hres.

TIRAGE

Le joli bibelot mis en raffle par Cléophas Pagé fut gagné par M. Jacques Lafond de notre paroisse. Le billet chanceux a été tiré au restaurant de M. Rhéaume Bellemare, dimanche dernier.

Félicitations !

FIANÇAILLES

Lors du réveillon de Noël, eurent lieu les fiançailles de Mlle Henriette Lesage, fille de M. et Mme Wilfrid Lesage, à M. Jacques Soulières, fils de M. et Mme Albert Soulières de Berthier. Un goûter fut servi en la Salle Arvisais de St-Paulin.

Parmi les invités on remarquait : les fiancés Henriette et Jacques, M. et Mme Wilfrid Lesage, M. et Mme Albert Soulières M. et Mme Denis Lesage de Berthier, Mlle Nicole Lesage et son ami Paul Yvon, Danielle, Line, Sylvie, Gaétane et Ginette Lesage de Ste-Angèle, M. et Mme Samuel Leblanc, M. Gaston Leblanc et son ami Jean-Maurice et M. Jean Noël Leblanc tous de St-Paulin, M. et Mme Edouard Bellemare, Mlle Thérèse Bellemare et son ami Réjean, M. Jean-Guy Bellemare de Sorel, M. et Mme Philippe Bellemare et Michel Bellemare M. et Mme Marcel Beauregard, Mme Hector Lesage, M. et Mme Reynald Plante tous de Louiseville, M. et Mme Dionis Lesage, M. et Mme O'Brien Lesage, M. Oscar Lesage, M. et Mme Yvon Thibodeau, Mlle Hélène Leblanc et son ami Alain, MM. Ferdinand et Robert Leblanc, M. et Mme Rhéaume Bellemare, MM. Daniel et Marco Thibodeau tous de Ste-Angèle, M. et Mme Léonard Lesage, Mlle Hélène Cartier de Montréal, M. et Mme Paul Bellemare de Montréal, M. et Mme Louis-Jules Bergeron de Repentigny, M. et Mme Viateur Leblanc de Québec, M. et Mme Rémi Gélinas de St-Barnabé-Nord, MM. et Mmes Jean Bernier et René Lafond de St-Thomas de Joliette, M. et Mme Normand Soulières de Lanoraie, M. et Mme Claude Soulières de St-Cuthbert, M. Marcel Soulières et son amie Marielle, M. Gilles Soulières et son amie Pauline, Mlle Suzanne Soulières, Mme Juliette Lefebvre de Berthier et M. André Lafrenière de Ste-Ursule.

Le banquet fut servi par M. et Mme O'Brien Lesage et M. et Mme Yvon Thibodeau. Les musiciens étaient M. Reynald Plante, violoniste, M. Paul-Yvon Bélanger, guitariste, M. André Lafrenière, à la batterie. Tous sont partis heureux de leur soirée.

Félicitations aux nouveaux fiancés

RENÉ SAVOIE Inc.
COURTIER D'ASSURANCE AGRÉÉ
Vie — Vol — Feu — Auto
Responsabilité patronale et publique
701, BOUL. OUEST T.É.L. : 228-2755
LOUISEVILLE, P.Q.

THÉÂTRE DES COMPAGNONS

En cette nouvelle année 1967 qui en est qu'à ses premiers jours, et que tous et chacun ayant pris de bonnes résolutions; une organisation telle que la troupe de théâtre des compagnons St-Antoine ne peut espérer que la réalisation d'un programme intensifié.

La nomenclature d'un spectacle ou pièce théâtrale représente la participation entière de ses auteurs. Quelques-uns parfois cédant le pas, pour cause d'engagements extérieurs ou autres... il en revient à un recrutement constant. Chaque année nous parlons de recruter des membres, chose primordiale pour le bon maintien et le renforcement de la troupe.

Le programme de recrutement des membres est une partie indispensable de l'agenda annuel d'une troupe, c'est le moyen le plus sûr d'en renforcer l'effectif. L'on doit se rappeler toutefois que le fait d'ajouter des membres sur la liste n'est pas suffisant: ces membres doivent être d'un calibre qui rehaussera la réputation de la troupe, et réalisera davantage le but de son existence. Soyez celui ou celle à qui la chance sourit... pour la venue d'un au revoir prochain.



♪ ♪ ♪ ♪
C'est beau un homme
BIEN HABILLÉ!

Compliments de

Diamond
TROCIS-RIVIÈRES

ST-ALEXIS DES MONTS

DECES : CLEMENT

Le 26 décembre, eut lieu le service de Aldéa Clément, épouse de feu Olivier Dupuis, décédée à l'âge de 74 ans.

Sympathies à la famille éprouvée!

MARIAGE ROBERT - PLANTE

Le 24 décembre, fut béni le mariage de M. Jean-Pierre Robert, fils de Marcel Robert et de Yvette Vallières, à Mlle Liliane Plante, fille de Lionel Plante et de Lina Pagé.

MARIAGE VALLIÈRES-FRAPPÉ

Le 31 décembre, fut béni le mariage de M. Emilien Vallières, fils de Charles Vallières et de Lucia Lacoursière, à Mlle Nicole Frappier, fille de Paul Frappier et de Hélène Arsenault.

MARIAGE ALLARD-PLANTE

Le 31 décembre, fut béni le mariage de M. Laurent Allard, fils de Joseph-Arthur Allard, et de Béatrice Beaumier, à Mlle Réjeanne Plante, fille de Walter Plante et de Rose Vallières.

Meilleurs vœux de bonheur à ces nouveaux époux!

NAISSANCE DUPUIS

Le 25 décembre, eut lieu le baptême de : Joseph, Léopold, Francis, fils de Clovis Dupuis et de Louise Bellemare. Parrain et

marraine : M. et Mme Léopold Bellemare (Dolorès Vincent) grands-parents de l'enfant.

NAISSANCE PICARD

Le 25 décembre, eut lieu le baptême de : Marie, Johanne, Germaine, Nathalie, fille de Réal Ricard et de Pauline Goudreau. Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Goudreau (Germaine Frappier), grands-parents de l'enfant. Félicitations à ces heureux parents!

Chronique Colombienne

Frères chevaliers,

Vous êtes cordialement invités à assister à l'assemblée générale mensuelle, jeudi le 12 janvier, à votre salle à 8 h. 30 p.m.

Vous pourrez prendre connaissance des propositions qui ont été présentées lors du Congrès, lesquelles vous aurez à adopter ou à amender.

Profitez de cette occasion pour acquitter vos dûs, et bénéficiez de notre avantageux plan d'assurance qui vous couvre et de plus, si vous êtes marié, couvre également votre femme et vos enfants.

Notre secrétaire-trésorier est à votre disposition les mardi, mercredi et jeudi de 7 h. 15 à 11 h. 15 p.m. et le samedi de 2 à 5 h. 15 p.m.

Nous comptons que vous serez des nôtres pour l'année 1967, et nous apprécierons votre présence à l'assemblée de jeudi.

M. Jean-Marie Touzin,
secrétaire-archiviste,
Conseil 2783,
Louiseville.

RÉCOMPENSE
\$200.00

offert pour information menant à l'arrestation de la personne ou personnes (s'il y a lieu) du vol en argent commis récemment à la **BOU-TIQUE JOLI-BEL** de Louiseville.

Veuillez communiquer avec la **Sûreté Municipale 228-4141** ou la **Sûreté Provinciale 228-4774**.

Demandez cette brochure.

La BEI peut considérer une demande d'emprunt si vous désirez établir, développer ou moderniser votre entreprise.

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

FINANCIEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES.

TROIS-RIVIÈRES, P.Q. : 550, rue Bonaventure — Téléphone: 375-1621





1967, année de l'Expo et les plaques d'automobiles portent deux inscriptions. Celle d'avant, Expo 67, en grosses lettres et celle de l'arrière les chiffres sont en

gros caractères. La première licence de 1967 a été achetée par Me Rémi Paul et le nouveau titulaire du bureau d'émission est M. Claude Dubeau sur la rue St-Marc.

(Photo Paul Deschesnes)

POUR DAMES ET JEUNES FILLES

Reprise des cours de gymnastique ce soir

Les cours de gymnastique pour dames et jeunes filles reprendront ce soir (12 janvier) à la salle du Collège de Louiseville.

Intéressées, joignez-vous au groupe ce soir et tous les jeudi soir à 7 h. 30 p.m. dans la salle du Collège.

On sait combien l'activité physique est nécessaire dans ce monde moderne. Alors, améliorons notre santé et condition physique au moyen de l'exercice physique.

Paul Beaulieu, prof.

Écho ★ Vedettes

Les Baronnets projettent une carrière en Europe.

—oOo—

Dany Aubé a vendu en huit mois, 85,000 copies de "Il m'appelait Goguette".

—oOo—

Qui recevra le trophée de la meilleure chanson de l'année? Les Sultans avec "La poupée qui fait non" ou les Classels avec "Et maintenant".

—oOo—

Tony Massarelli reprend en 45 tours la chanson "Tu reviendras Domachi".

"Pantalon: Vêtement qui pend jusqu'au talon."

—oOo—

"Tombeau: Fosse à larmes."

—oOo—

"Tell: Comme tireur, on n'a jamais rien vu de tel."

—oOo—

"Télégramme: Message décousu qui s'envoie par sans fil."

—oOo—

"Tatouage: Moyen comme un autre de s'illustrer."

La Ville présente... (Suite de la page 1)

Entretien rues, trottoirs et signaux:	18,600.00	
Entretien des bâtisses:	4,500.00	
Entretien et réparation machinerie:	4,000.00	45,100.00
Hygiène:		
Egoûts	4,000.00	
Vidanges	6,000.00	10,000.00
Bien-être public:		
Service de la Dette:		4,800.00
Services Communaux:		28,250.00
Fanfare	1,700.00	
Entretien des parcs et O.T.J.	11,100.00	12,800.00
Dépenses générales:		
Rémunération aux Membres du Conseil	4,000.00	
Administration exécutive	6,500.00	
Publicité, dons octroi (voir adm.)		
Rôle d'évaluation	1,000.00	11,500.00
Dépenses Capitalisées:		18,260.00
TOTAL:		\$206,210.00

SECTION DE L'AQUEDUC

REVENUS

Vente d'eau:		
Taux fixes	\$87,000.00	
Compteurs	\$63,000.00	
Bornes-Fontaines	200.00	\$150,200.00
Subvention Provinciale		22,750.00
Divers:		
Amende et Intérêts	250.00	
Loyer des compteurs	700.00	
Frais de service	2,000.00	2,950.00
TOTAL:		175,900.00

DEPENSES

Administration:		33,000.00
Usine de Filtration:		
Salaires	18,600.00	
Ingrédients chimiques	3,000.00	
Energie électrique ou autre	10,000.00	
Entretien, réparation, assurances	2,900.00	34,500.00
Puits artésiens:		4,000.00
Entretien des conduites:		29,500.00
Service de la dette:		74,000.00
Dépenses capitalisées:		900.00
TOTAL:		175,900.00

Par: Ghislain Lessard
Ing. Gérant

VENTE D'INVENTAIRE

de tous les appareils **GENERAL ELECTRIC**
VENDUS À DES RÉDUCTIONS de **40%**



RÉFRIGÉRATEURS

Laveuses à vaisselle

LAVEUSES AUTOMATIQUES

TV

MEUBLES



POÊLES

PAYEZ AUSSI PEU QUE \$10.00 PAR MOIS

RESERVEZ VOS APPAREILS DES MAINTENANT. NOUS FAISONS LA LIVRAISON A VOTRE CHOIX.

SÈCHEUSES AUTOMATIQUES



Laveuses-essoreuses

CONGÉLATEURS

CHAUFFE-EAU

TV

STÉRÉO



LOUISEVILLE REFRIGERATION Enrg.

LA MAISON DU BAS PRIX ET DU SERVICE

681, Boulevard Ouest — Tél. 228-4468 — Louiseville

L'OEUVRE DU PETIT SOULIER MERCİ

Je désire remercier du fond du coeur la population de Louiseville d'avoir si bien répondu à notre appel afin de procurer de la joie aux enfants déshérités à l'occasion de Noël. Nous ne doutions pas de votre générosité mais d'année en année vous vous surpassez et nous vous en sommes très reconnaissants au nom des petits enfants qui ont passé un joyeux Noël grâce à vous tous.

Le premier Merci s'adresse à *L'Écho de Louiseville* pour sa collaboration en nous donnant l'opportunité d'écrire une chronique chaque semaine. Un Merci spécial pour les dons en argent: la ville de Louiseville, la paroisse de la Rivière-du-Loup, Banque Canadienne Nationale dont M. Réal Beaudoin est le gérant, Banque Provinciale du Canada dont M. Robert Huard est le gérant, la Caisse Populaire de Louiseville dont M. Roland Bellemare est le gérant, les Enfants de Marie, Hôtel du Boulevard dont le propriétaire est M. Patrice Lapointe, Garage Clément & Frère. Merci pour les bonbons, sacs, jouets de toutes sortes. Merci à tous ceux et celles qui nous ont si bien secondés durant notre cueillette. Merci au comité des bas de Noël dont Mme Laure-D. Rivet est la présidente assistée par Mesdames Henri Béland, Joseph Rose, Martin Ferron, Albertino Lesage, Annette Trudel, Elie Assaf, Angéline Legris, Alfred Boisvert, Robert Trépanier, David Dulude, Antoinette Caron, Rose

Tessier, Hélène Pichette et Mlles Bertha Lesage, Germaine Clermont, Berthe Dusseault, A. Coutu.

Merci à la Maison Arthur Giguère Enr. ainsi qu'à son personnel pour sa grande coopération envers l'Oeuvre. Comme dessert, nous adressons nos remerciements à la Petite Soeur des Pauvres, Rév. Soeur Louis-Octave ainsi qu'aux Frères de l'Instruction Chrétienne dont le Rév. Frère Michel Matteau est le directeur ainsi qu'au Frère Beaupré et aux autres qui nous ont aidés lors de la préparation des sacs et pour l'hospitalité à notre égard. Un gros Merci à tout le Conseil de l'Oeuvre du Petit Soulier et en particulier à Messieurs Lors Désaulniers, Origène St-Pierre et Raymond Giguère pour leur aimable collaboration. Si j'oubliais quelqu'un, veuillez m'en excuser.

En terminant j'aimerais souhaiter UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE à tous et que 1967 soit pour vous une année de Bonheur, Santé et Prospérité.

P.S. Permettez-moi de me faire l'interprète de M. Lord Désaulniers qui désire remercier tous ceux et celles qui lui ont envoyé des caisses surprises à Noël ainsi que des cachets incognito et aussi pour la personne si généreuse qui lui fait livrer son huile régulièrement. Un Merci du fond du coeur de la part de Lord.

Lisette Leblanc, sec.

Le conseil municipal se dit heureux

Sur une question de l'échevin Fernand Clermont de la ville de Louiseville, notre gérant municipal souligna que la Chem-Organic, une industrie qui s'établira en paroisse, avait rencontré au mois d'août le conseil de la ville de Louiseville afin de s'implanter dans le parc industriel. On avait alors demandé à MM. McVety et Beaumier de fournir les plans de la construction et de démontrer que cette industrie ne dégageait aucune senteur.

Comme les industriels concernés

ne pouvaient répondre à ces exigences de la ville, ils décidèrent de s'implanter en paroisse. Le maire de la ville, le Dr Avellin Dalcourt, au nom de son conseil s'est dit très heureux de cette nouvelle industrie dans le grand Louiseville. Il en a profité pour vanter le dépliant industriel de la ville de Louiseville qui fait une excellente propagande à la ville même et aux environs. "Nous sommes heureux, a-t-il dit, que la population entière bénéficie de ce service mis sur pied par les contribuables de Louiseville."



Les amateurs d'auto-neige s'en sont donnés à coeur joie dimanche dernier au nouveau parcours que leur offre le Club Limauly, situé dans un endroit idéal pour les randonnées en auto-neige. Une soixantaine d'auto-neige ont pris le départ pour une randonnée d'une quinzaine de milles au travers bois et plaines. Le signal du départ a été donné par Me Rémi Paul, député pro-

vincial et président de l'Assemblée Législative. Sur la photo nous voyons au départ: Alide Lessard, Georges Roy, représentant Molson de Joliette qui a distribué les prix; Me Rémi Paul qui donne le signal du départ; Maurice Mayrand qui a permis aux amateurs, d'avoir un chez soi, au retour de leurs randonnées. Le Club Limauly est situé à Hunterstown à 2 milles de St-Paulin.

(Photo Paul Deschesnes)

LA CLASSE ADULTE S'INQUIÈTE... LA JEUNESSE SE PLAINT

"LA PALANTE" VOUS PARLE

Dans notre société dans laquelle il devrait faire bon de vivre, nous assistons à des réactions qui s'opposent sans cesse.

En effet, chez la classe adulte des parents encore conscients de leurs responsabilités s'inquiètent du bon usage des loisirs de leurs enfants. Les uns désirent voir leurs garçons et leurs filles se récréer en leur compagnie, à des loisirs sains et formateurs. D'autres font le souhait que leurs jeunes, pour se reposer, ne se dirigent toujours que dans des endroits bien famés où ils pourront vraiment bâtir leur vie. D'autres enfin se contentent de s'inquiéter en acceptant leur incapacité d'apporter une solution à la question.

De leur côté, les jeunes gens et les jeunes filles, avec toute la spontanéité qu'on leur reconnaît se plaignent de différentes lacunes présentes dans l'organisation de leurs loisirs. Eux affirment avec conviction qu'il devrait comme dans d'autres centres urbains y avoir telle ou telle activité de mise sur pied. A eux, nous pouvons donner raison jusqu'à un certain point; cependant, si nous en jugeons par leur participation, nous nous demandons si vraiment leur réponse correspond à leur requête et aux qualités qui caractérisent notre jeunesse d'aujourd'hui.

Pour combler une partie du vide, des jeunes gens et des jeunes filles ont fait naître un moyen de récréation original et dans

le vent: "La boîte à chansons".

C'est pourquoi, à son tour, "LA PALANTE", par la voix de ce journal, dit aux adultes, aux jeunes gens et jeunes filles que son travail, le choix de ses chansonniers et son désir de servir ne trouvent pas de réponse adéquate de leur part.

La Boîte à chanson, sise au numéro 4 de la rue St-Laurent, est au service de TOUS, qu'ils soient mariés ou non, fiancés ou non, accompagnés ou non.

Cette initiative des jeunes travailleurs et des jeunes travailleuses démontre bien, que pour être heureux, il n'est pas nécessaire de vivre en parasites des corps publics. Il ne reste qu'à la population de reconnaître l'audace et le courage de cette équipe formidable de "LA PALANTE". C'est un service parmi plusieurs autres qui, eux aussi, manquent d'encouragement.

Nous souhaitons qu'au début de cette année 67, afin que la paix et la joie règnent sur la "Terre des hommes", notre voix soit entendue. Sinon, la classe des adultes continuera de s'inquiéter, la jeunesse de se plaindre et "LA PALANTE" de vous parler.

Grand merci à tous ceux et à toutes celles qui encouragent "leur" oeuvre... et la porte est ouverte aux suggestions.

André Martel, ptre

Mesure d'assistance agricole Fédérale-Provinciale Pour achat et transport de foin pour l'année 1966-1967

Les cultivateurs et commerçants de foin (négociants) du comté de Maskinongé, désireux de vendre du foin au Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation doivent se présenter au bureau de l'Agronome à Louiseville pour remplir une formule d'offre de vente.

Le foin offert en vente doit correspondre aux qualités 1 et 2 de la classification fédérale. Le prix

ne dépassera pas \$18.00 la tonne par le ministère devra être confirmé par lettre par un officier dûment autorisé par ce ministère. (C.N.R.)

Aucune offre de vente ne peut être considérée pour une quantité de 12 tonnes. Cette mesure par le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation se termine le 31 mars 1967.

"La Palante"

4 RUE ST-LAURENT LOUISEVILLE

présente

JEAN ST-HILAIRE et JEAN PAQUIN

chansonniers

VENDREDI LE 13 JANVIER A 9 h. 45 P.M.
 SAMEDI LE 14 JANVIER A 9 h. 30 P.M.

Le coin du disque —

Le palmarès de L'Écho

Guantanamo — Nanette
Noir c'est noir — J. Halliday
Ma Casquette — D. Aubé
Viens me faire oublier — D. Rivers
Exodus-hana — Les Classels
L'amour s'en va — Sultans
La Madone Angela — Jen Roger
Nathalie — Eric
Personne ne veut mourir — P. Clark
Je t'aime, je te veux — J. Farago
Les boîtes à Go Go — Michèle Richard
Je serai là — Michèle Richard
Je suis Anglais — Herman Hermits
Hanky Panky — Tony Roman
Je t'aime Hum Hum — Bel Canto
Sweet Pea — D. Lautrec
Il m'appelait Goguette — Dany Aubé
Ma hili hello — Pierre Perpall
Ton visage maquillé de joie — Les Aristocrates
Un jour, un jour — Michèle Richard

MICROSILLONS

Classels Vigneault
Sultans M. Richard
P. Lalonde P. Clark

Vous pouvez vous procurer ces disques à la

Bijouterie Giguère Enrg.

223, ST-LAURENT LOUISEVILLE

Tribune libre...

(suite de la page 2)

tres aux juridictions provinciales. Mais depuis 1867, l'histoire du Canada est marquée par une intrusion constante du gouvernement fédéral, dominé par la majorité anglo-saxonne, dans des domaines de juridiction provinciale. C'est là une des principales causes de friction entre les deux nations. Dans les provinces autres que le Québec, cet envahissement du fédéral n'entraînait pas trop de résistance de la part des gouvernements provinciaux, puisque pour eux, c'était anglais au provincial et anglais au fédéral. Mais le Québec ne voyait pas cette ingérence du même oeil. Les tentatives du fédéral pour s'immiscer dans des sphères de juridiction provinciale (éducation, sélections très vives au Québec. C'est pourquoi les États Généraux réunissent les éléments représentatifs de la nation dans le but d'étudier sa situation, de définir ses objectifs et de jeter les bases d'un régime politique (confédération renouvelée, état associé ou état indépendant) permettant aux canadiens-français de s'épanouir complètement comme individus et comme nation.

Troisième question

"Considérez-vous le Québec comme l'État national des canadiens-français?" A cette question tirée du questionnaire des États Généraux, Ben-vu répond ceci: "Il n'y a pas de nation. Une nation, c'est un pays, et le Québec n'est pas un pays, mais une province." Ben-vu ne voit pas de différence entre une nation, un pays et un état. Une simple consultation dans le petit Larousse lui aurait peut-être permis de répondre à cette question avec plus d'à-propos. Une nation, c'est une communauté humaine, le plus souvent installée sur un même territoire, et qui, à cause d'une certaine unité historique, linguistique, religieuse ou même économique, est animée d'un vouloir vivre commun. Tous les spécialistes en sociologie politique s'accordent pour reconnaître aux canadiens-français toutes les caractéristiques qui définissent une nation. Par contre, un État, c'est une structure juridique et politique dans laquelle vivent une ou plusieurs nations soumises à un gouvernement et à des lois communes. On parle d'État national quand il y a correspondance presque complète entre l'État et la Nation (cf. France, Italie, etc.). Ici, au Canada, il y a, pour le moment, un état fédéral dans lequel vivent deux nations. Quant au terme "pays", il désigne le territoire habité par une nation.

Quatrième question

"Les canadiens-français doivent-ils réclamer pour ceux des leurs qui vivent au Canada anglais le même traitement qui est consenti dans le Québec à la minorité anglophone?" A cette question posée par les États Généraux, Ben-vu répond: "Mélons-nous donc de nos affaires dans le Québec nous en avons suffisamment". Et il essaie d'appuyer sa position en laissant entendre que M. Lesage a perdu les élections du 5 juin dernier parce qu'il est allé faire une tournée dans l'Ouest pour expliquer aux anglais "les sentiments et les problèmes des Québécois." Disons tout d'abord que le voyage de M. Lesage dans l'Ouest n'a rien à voir avec la question posée par les États Généraux.

La situation de fait qui a motivé cette question des États Généraux, c'est le traitement injuste infligé aux minorités canadiennes-françaises de l'Ouest. Alors que la Constitution garantissait, aux deux groupes ethniques qui composent le Canada, des droits égaux en matière de langue, d'éducation et de culture, les canadiens-français de l'Ouest qui veulent faire instruire leurs enfants en français doivent payer deux fois: comme tous les citoyens, ils doivent payer la taxe scolaire provinciale qui sert au financement d'écoles uniquement anglaises; en plus, ils doivent défrayer eux-mêmes le coût de construction, le traitement des professeurs et l'organisation complète des écoles françaises. Si on jette un coup d'oeil du côté du Québec, que voit-on? La minorité anglophone, qui est pourtant passablement riche, n'a pas à payer de double taxation pour le financement de ses écoles. Toutes les institutions scolaires anglophones sont subventionnées par le gouvernement provincial au même titre que les écoles françaises. Pourquoi les canadiens-français de l'Ouest devraient-ils payer deux fois alors que les anglais du Québec ne paient qu'une fois pour leurs écoles? Il semble bien que c'est un devoir pour les canadiens-français du Québec de réclamer pour les minorités françaises de l'Ouest un traitement égal à celui qui est consenti dans le Québec à la minorité anglophone.

En terminant, j'espère que Rien-vu (par-don, Bien-vu) s'ouvrira les yeux et se rendra compte que tout ne tourne pas rond pour les Canadiens-français dans la Confédération.

ANDRÉ PÂQUET

Tribune libre

Chers concitoyens,

Dans le journal l'Écho de Louiseville, édition du 29 décembre 1966, un émigré du nom de FERNAND GLOBENSKY, faisait appel, dans une lettre ouverte, à l'intelligence des contribuables de la paroisse pour la fusion de nos deux municipalités.

Serait-ce parce que les finances de la ville de Louiseville auraient besoin d'être renflouées que le pharmacien GLOBENSKY se fait le porte parole du conseil de la ville de Louiseville?

Les contribuables de Louiseville, le paroisse, ne sont pas intéressés à payer les dettes de la ville de Louiseville qui se chiffrent en capital et intérêts à plus d'un million et demi de dollars.

Notre service d'incendie se compare avantageusement à celui de la ville de Louiseville, sous la compétence dynamique de son chef actuel Jean-Marie Savoie.

L'efficacité de la police provinciale pour la protection de nos biens et de nos personnes est de beaucoup plus avantageuse que la sûreté municipale de Louiseville, incapable de faire observer les règlements municipaux.

Messieurs les cultivateurs, si vous étiez annexés à la ville de Louiseville vos terres ne seraient pas exemptées de taxes foncières, municipales et scolaires comme elles le deviendront à la suite de la législation que se propose de présenter le gouvernement provincial actuel dans le cours de la présente session.

L'évaluation immobilière de la paroisse est, de beaucoup, plus élevée que celle de la ville. Pas de dettes, de l'argent aux coffres, que peut-on demander de mieux?

Où se trouvent situés le Centre d'Accueil, l'Hôpital Comtois, l'École des Métiers, la Seigneurie de Grand Pré? Dans la paroisse de St-Antoine de la Rivière du Loup, cher monsieur Globensky.

La paroisse de Louiseville est tellement prospère et si bien administrée par son maire actuel et ses conseillers, que nous faisons appel aux citoyens de la ville de Louiseville de faire des pressions, des démarches, pour être annexés, au plus tôt, et ça presse (les finances de la ville de Louiseville sont tellement mauvaises actuellement) à la paroisse de St-Antoine de la Rivière du Loup.

Pourquoi ne vous êtes-vous donc pas bâti dans la ville de Louiseville, cher monsieur Globensky.

Voyons, voyons un peu de sérieux mon ami, et vous serez heureux de vivre dans la paroisse de St-Antoine de la Rivière du Loup, sans taxes écrasantes, dans l'harmonie, le progrès et la prospérité.

Un groupe de contribuables de la paroisse

par : ROGER BERGERON
670 boul. St-Alexandre,
Louiseville.

Lettre ouverte

A Messieurs des États Généraux

On a commencé à en parler, on en parle et on en parlera longtemps, ça fait déjà 100 ans qu'on en parle et on en parlera encore, on parle même d'une journée souvenir mais pour qui, de quoi, de qui parlez-vous, de Sir John A. Macdonald. Vous ne l'avez pas connu évidemment moi non plus vous êtes pour qu'on perpétue sa mémoire vous êtes contre vous avez droit.

Voici Sir John A. Macdonald, qui fut, ouvertement d'ailleurs, l'un des plus redoutables adversaires d'une Union qui avait au déclin de sa fougueuse carrière la franchise et la loyauté d'admettre

l'état de fait et de droit que consacrait la Constitution du Canada. Sa pensée est singulièrement expressive: "Nous avons maintenant une Constitution qui place tous les sujets britanniques sur un pied d'égalité absolu, qui leur reconnaît des droits égaux dans tous les domaines: langue, religion, propriété et personne. Il n'existe pas de races supérieures dans ce pays; il n'existe pas non plus de races vaincues". Voici ce que déclarait Sir John A. Macdonald, il y a 100 ans. Combien pourrions-nous trouver de barbus aujourd'hui parmi ces Messieurs des États Généraux qui seraient capables de parler sur un ton de ce genre.

C'est donc à bon droit qu'on a déjà écrit que la tolérance mutuelle et l'égalité des associés sont et demeurent les fondements de notre Constitution.

Par conséquent, à l'objection que la tolérance ne peut être une source de droit, je réponds en affirmant nettement qu'en droit britannique du moins, il en est autrement. En effet, dans le fédéralisme, l'esprit de conciliation est la cause et le principe de l'Union même et elle demeure la règle du jeu.

Etat de fait? Etat de droit? C'est l'histoire qui a conditionné à l'état de fait et celui-ci était en 1867 tellement établi qu'on ne pouvait alors et encore moins aujourd'hui en ignorer les effets sur le plan politique. C'est particulièrement la coutume fondée sur des usages indéfinissables qui a consacré le droit. On ne peut lui dénier sa force et ses conséquences constitutionnelles.

Quelques mots maintenant d'un personnage qui a fait encore par-

ler beaucoup de monde sans savoir évidemment pour la plupart de ce qu'ils disent et bien voici je pense qu'un exemple vous suffira. Par ses articles 9 et 11, la loi de 1867 dispose que le pouvoir exécutif appartient et est attribué à la reine, assistée de certains conseillers choisis et nommés par le gouverneur général. Or la vérité constitutionnelle est ici comme en Grande-Bretagne, que la reine règne mais ne gouverne pas. C'est donc un usage constitutionnel indéfinissable qu'aujourd'hui, le pouvoir exécutif n'appartient pas à la reine mais bien au gouvernement même, j'espère que ceci éclairera plusieurs lanternes.

La semaine prochaine j'écrirai sur les attributs fondamentaux d'une minorité, soit la religion, la langue, l'enseignement, les coutumes et les lois, intéressant, n'est-ce pas! ...

A la semaine prochaine
Ben-vu

Tribune libre

St-Barthélemy (Berthier) 26-12-66

Monsieur le directeur,

Permettez-moi d'utiliser vos colonnes pour vous exprimer à la fois mon admiration et mon étonnement au sujet de votre journal et de ceux qui y collaborent.

Je sais qu'il est souvent très difficile de maintenir un journal comme le vôtre; je sais qu'un tel journal répond à un besoin dans notre région, et je suis fier de sa tenue générale et même de sa qualité en ce qui regarde l'information.

Je m'étonne, cependant, que vous permettiez à un certain "Ben vu" de monopoliser, à toutes fins pratiques, ce que vous appelez—chose assez étrange—une "tribune libre", c'est-à-dire un espace ré-

servé spécifiquement à l'opinion des gens.

A lire vos deux dernières éditions, celles du 15 et du 22 décembre, nous serions plutôt portés à croire que vous voulez en faire une chronique réservée à "Ben vu". Si tel est le cas, qu'il me soit permis de vous suggérer qu'il serait peut-être préférable de faire disparaître votre "Tribune libre" au profit d'une chronique hebdomadaire et permanente qui aurait nom "Bloc notes" ou encore, ce qui serait plus juste, "la-Chronique-à-Ben-Vu".

Dès lors, je serais justifié de penser que l'opinion de "Ben vu" représente l'opinion du journal puisqu'en définitive, il semble que ce soit présentement la situation, étant donné que vous acceptez sans ambages le fait que votre aimable "correspondant" signe "la semaine prochaine". D'ailleurs, a-t-on déjà vu un journal qui se veut le moins sérieux dissimuler sa véritable personnalité sous l'anonymat? Est-ce à dire que vous avez peur de vous compromettre? Je n'ose pas le penser. Mais, admettez quand même qu'il y a là un malaise chronique qui ne peut que laisser songeur. Il appert, en effet, que ce malaise soit contagieux. Pensez une seule seconde à tous les pseudonymes qui parsèment votre hebdomadaire. Pour quelle raison? je me le demande.

Sans parler "d'esprit de clocher", je dois dire qu'une telle situation, dans le domaine journalistique, me semble hautement significative d'une société que l'on qualifie, en sociologie, de "traditionnelle". Evidemment, votre aimable correspondant, dénommé "Ben vu", ne m'apparaît pas capable de comprendre cette profonde réalité.

Je suis parfaitement d'accord qu'il exprime son opinion en Tribune libre. Je le félicite même pour son esprit de collaboration à l'avancement de notre région. Par contre, du simple point de vue objectif, je suis forcé d'admettre que le crédit que vous lui donnez, en publiant ses opi-

(suite à la page 13)

C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT PRÉPARER VOS PROJETS D'HIVER!

Vous avez certainement des petites choses à faire réparer à la maison:

plomberie, appareils ménagers, meubles à rembourrer, installation

électrique, air climatisé, matériel de jardinage, moteur de bateau, etc...

etc... Si vous êtes prévoyants, vos projets d'hiver sont déjà établis et vous

allez faire faire vos réparations pendant la saison froide. Tout sera à votre

avantage et vous gagnerez du temps car en hiver les corps de métier

ne sont pas surchargés comme au printemps ou en été.

Pour les travaux importants, vous pourrez bénéficier d'un prêt à faible taux

d'intérêt en vertu de la loi nationale de l'habitation pour l'amélioration

des maisons. Renseignez-vous auprès de votre banque.

Chacun est heureux quand tout le monde travaille.

Consultez le Centre de Main-d'oeuvre du Canada près de chez vous.

Publié avec l'autorisation de l'honorable Jean Marchand, Ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

C'EST BEAU UNE FEMME BIEN HABILLÉE!
Compliments de **Diamond**
TROIS-RIVIÈRES

J. J. GAGNON

PORTES ET CHASSIS

TÉLÉPHONE
227-4777
SAINT-JUSTIN



- MENUISERIE GÉNÉRALE
- FENÊTRES PANORAMIQUES
- VITRE THERMOS
- ARMOIRES DE CUISINE, ETC.
- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

ST-ÉDOUARD

par Fernand LEMAY

1967 BIENVENUE

L'année 1967 est arrivée souriante, joyeux et pimpante et tout le monde est à la joie. Les 365 jours de 1966 sont maintenant chose du passé et enfouis quelque part dans notre mémoire.

Ce qui compte, c'est d'accueillir la nouvelle venue comme un premier amour, celle en qui nous avons mis notre confiance. Disons-nous qu'à chaque jour suffit sa peine, sa joie.

Soyons également bons, doux, aimables envers autrui, comme nous voudrions qu'il le soit pour nous-mêmes.

Enfin, ayons la foi en la Providence, sans elle, nous ne pouvons rien.

MERCI ! MERCI ! MERCI !

À l'aube de 1967, année de l'Expo 67, du Centenaire de la Confédération, je veux en profiter pour remercier bien sincèrement toute la population pour l'aide apportée dans mon travail en rapport avec ce journal.

Si vous avez des nouvelles à communiquer par la voix de ce dernier, faites-les moi parvenir et je me ferai un plaisir de faire publier vos nouvelles dans la mesure des moyens à ma disposition.

Ce sera un gage de votre appréciation et je vous demande de continuer à me donner de vos nouvelles, comme vous l'avez toujours fait durant l'année écoulée.

Continuez, c'est pour vous !
Votre courriériste,
Fernand Lemay.

CLUB JEUNESSE-AMITIE

Vendredi, le 13 janvier prochain, à 8 hres p.m., aura lieu en la salle de l'école Paul VI, une réunion du Club Jeunesse-Amitié.

À l'occasion de leur première réunion de la présente année, les dirigeants de ce mouvement, lancent une invitation spéciale à tous, jeunes et adultes de bien vouloir assister à cette importante réunion.

Bienvenue à tous !
Carole Morin,
publicitaire.

REUNION DU TIERS-ORDRE

Jeudi le 12 janvier, à 7.30 hres p.m. aura lieu en l'église paroissiale, la réunion mensuelle du Tiers-Ordre.

Tous les membres et même les non-membres, sont conviés à assister à cette réunion de prières.

Il y aura aussi distribution de la sainte communion.
Cordiale bienvenue à tous !

EXERCICE

Les exercices de chants pour la chorale n'auront plus lieu le vendredi soir, mais bien le samedi soir à 7 hres 30 p.m.

Tous les membres sont priés d'en prendre note. Qu'on se le dise, il faut être présent aux exercices !

MISE EN NOMINATION

Mercredi le 11 janvier, était tenue en la salle du couvent, lieu habituel des délibérations du conseil municipal, la mise en nomi-

nation pour le choix de maire et conseillers.

Vous trouverez dans les pages de ce journal, tous les détails concernés.

DE RETOUR

Mme Arthur Michaud est de retour depuis quelques jours d'un séjour à l'Hôpital Comtois.

Nous lui offrons nos vœux de prompt convalescence !

EN CLASSE

Les fêtes sont maintenant chose du passé pour les étudiants et étudiantes alors que lundi dernier, les élèves reprenaient le chemin de l'école.

Après avoir goûté au grand air, pratiqué leurs sports préférés et s'être reposés un peu, ils sont repartis pour la classe, frais et dispos pour s'attaquer à leurs études, afin d'obtenir de bons résultats en juin prochain.

Que ce nouvel An soit pour tous ces élèves, une année remplie de succès !

NOTE

D'ici quelques jours, je continuerai à faire la collection des abonnements dus à L'Écho de Louiseville.

Merci à l'avance de votre collaboration !
F.L. Votre courriériste

Tribune libre ...

(suite de la page 12)

nions à toutes les semaines, ne cadre pas avec la valeur et l'exactitude de ses arguments. Qu'il me suffise, dans cette lettre, de repasser point par point ses deux derniers textes, parus le 15 et le 22 décembre.

D'abord, Ben vu, s'instituant le prophète de la Vérité, parle de la reconnaissance de facto de la nationalité canadienne-française. Il conclut, en toute logique, que le régime fédéral de 1867 "est la résultante de la présence et de la volonté de la nationalité française". C'est logique mais cela ne me semble pas être juste. L'interprétation du pourquoi du régime fédéral de 1867 est, bien sûr, très controversée. Malgré tout, cependant, on s'accorde pour affirmer la primauté des impératifs économiques. Je conviens que la délégation du Bas-Canada, à la Conférence de Québec, s'obstina à l'idée d'avoir en Amérique du Nord (britannique) un "grand pays" de type fédéral. Mais, il ne faut pas conclure trop rapidement, surtout lorsqu'on considère que les deux provinces de l'Atlantique (N.-B., N.-S.) tenaient aussi fermement que l'Ontario ou peut-être même le Québec à conserver leurs particularismes régionaux. D'ailleurs, tous les politiciens canadiens sont d'accord pour affirmer que la Constitution de 1867 s'apparente beaucoup plus à l'union législative, préconisée par McDonald, qu'à une fédération, si chère à Cartier. M. K.-C. Wheare, auteur américain, ne s'est pas caché, à ce sujet, pour dénoncer le quasi-fédéralisme du régime de 1867. J'inviterais donc, monsieur le directeur, votre aimable correspondant à faire preuve de beaucoup plus d'objectivité et, pour ce faire, à puiser sa documentation, non pas dans les "sélection digest", ni dans les journaux du matin, mais dans des sources sûres et authentiques.

En deuxième lieu, Ben vu répond à ce qu'il appelle la "troisième question" qui parle de l'État national des Canadiens-français. Il affirme, toujours très sûr de lui, qu'"une nation, c'est un pays" ... et qu'en toute logique, le Québec n'étant

pas un pays, mais une province, il faut conclure qu'il n'y a pas de "nation" canadienne-française. C'est là, assurément, une très belle logique mais qui distance de beaucoup l'élémentaire objectivité.

Sans revenir sur l'excellente mise au point des États généraux du comté de Maskinongé sur le sens de "nation" (dans votre édition du 22), je voudrais demander à Ben vu pourquoi parle-t-il de "nationalité" canadienne-française, dans la première partie de son texte, s'il n'accepte pas l'existence d'une nation canadienne-française? Ne sait-il pas encore que la nationalité est l'expression juridique du lien qui unit l'individu politique à la nation? D'ailleurs, Ben vu irait-il jusqu'à nier le nationalisme canadien-français, nationalisme qui est, du reste, l'expression presque sentimentale de l'appartenance à une nation? Enfin, je dois ajouter qu'il est faux de prétendre qu'"une nation est un pays". Ce n'est pas toujours le cas, quoiqu'en réalité, on confonde inconsciemment les deux termes. Je trouve, cependant, qu'il est très désobligeant de formuler un syllogisme à partir d'une majeure controversée et, ce qui est plus grave, mal cernée. J'inviterais donc, monsieur le directeur, votre aimable correspondant à faire preuve de beaucoup plus de discernement.

Quant à la réponse donnée à la "quatrième question" quant à savoir si les États généraux doivent s'occuper des Canadiens français, établis hors du Québec, elle me semble juste.

Passons maintenant, monsieur le directeur, à la lettre ouverte du 22 décembre.

Le style littéraire de Ben vu s'y fait plus évasif, plus ténébreux, plus passionné, plus illisible, plus incompréhensible et plus dénué de tout sens objectif.

Je voudrais d'abord et avant tout préciser que M. Grégoire n'est pas député à Québec, mais à Ottawa. C'est là, en vérité, une erreur flagrante qui ne peut être excusée sous le prétexte d'être mal informé. Ben vu aurait intérêt à voir plus loin que la façade des choses, et, dans la ferveur de ses opinions politiques, à comprendre ce qu'il écrit.

Si Ben vu est fédéraliste, qu'il le soit; s'il est indépendantiste, qu'il le soit; s'il est capitaliste, qu'il le soit; s'il est continentaliste, marxiste, communiste, de gauche, de droite, de centre ... qu'il le soit. Mais, qu'il ait aussi des arguments solides pour appuyer ses convictions.

Ainsi, Ben vu pourrait comprendre l'effort fantastique qui se fait au Canada français pour une prise de conscience positive et courageuse. Ce n'est pas en disant que les États généraux sont folie et temps perdu que l'on avancera à quelque chose. Les temps ne sont plus à la rebuffade orgueilleuse et à l'obstination égoïste à un ordre qui est bon mais qui n'est peut-être pas le meilleur. Il ne saurait être question, de prendre parti pour le fédéralisme actuel ou pour l'indépendance du Québec. Mais, il est essentiel de réfléchir afin de voir ce qui se passe aujourd'hui et ce qui se passera demain. Les États généraux, sans vouloir prendre leur défense, s'inscrivent dans cet effort collectif et dans ce processus d'évolution. Que l'on soit d'accord ou non avec leur poli-

tique, on doit leur faire confiance, y participer, y collaborer, bref, comme le dit Saint-Exupéry, "y apporter sa pierre". Si Ben vu n'est pas d'accord, qu'il se fasse élire délégué et qu'il aille faire valoir son point de vue. C'est la seule manière pour que son action—même si elle est toujours de bonne foi—soit appréciée à sa valeur et même pour qu'elle soit valable, dans le cadre des modalités actuelles.

Enfin, monsieur le directeur, Ben vu nous invite à relire l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Personnellement, je suis d'avis que ce conseil et cette invitation s'adressent, en tout premier lieu, à Ben vu lui-même ...

Je ne voudrais pas, monsieur le directeur, penser que ces quelques remarques sur votre journal et plus spécialement, sur les textes de Ben vu, soient exhaustives et complètes. Je suis convaincu qu'elles sont encore imprécises; mais, je crois sincèrement qu'elles peuvent apporter quelques précisions.

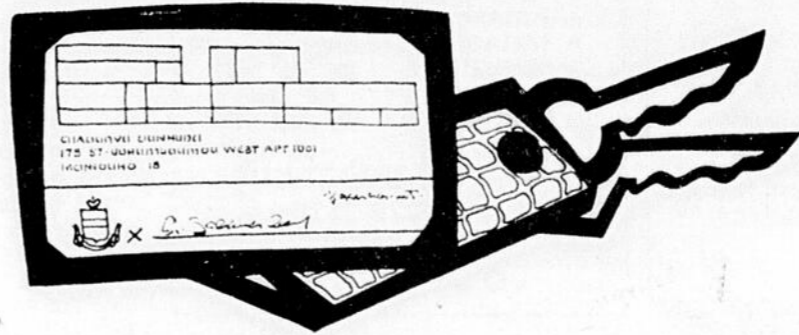
C'est dans cet esprit de collaboration que j'ai bien voulu écrire ces quelques lignes, étant assuré d'avance que vous voudrez bien les comprendre dans leur contexte particulier. Soyez certain, d'ailleurs, votre journal me tient à cœur. Je vous votre journal me tient à cœur. Je vous remercie d'avoir bien voulu consentir à me lire jusqu'ici et, je vous prie, monsieur le directeur, d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Bien à vous,

J.-G. LAURENDEAU,
étudiant en science
politique.



Qu'y a-t-il de commun entre votre anniversaire et votre permis de conduire?



RIEN, sinon qu'ils arrivent en même temps!

Quelques semaines avant votre anniversaire, le courrier vous apportera une carte. Lisez-la. Remplissez-la en indiquant tout changement d'adresse. Puis, retournez-la sans délai, accompagnée NON PAS D'ARGENT... mais d'un chèque visé ou d'un mandat.

Vous recevrez alors par la poste votre nouveau permis de conduire, valide pour deux ans à compter de votre anniversaire.

Si deux semaines avant votre anniversaire vous n'avez pas reçu votre carte, procurez-vous-en une au bureau local des véhicules automobiles: vous la retournerez ensuite par la poste.

P.S. Bon anniversaire! Et prudence au volant!



MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

J. A. JULIEN INC.

Assurances Générales

390, St-Laurent — Tél.: 228-2727 — Louiseville

Responsabilité de tous genres
Automobile,
Feu

- Sécurité
- Stabilité
- Service



SECTION DES PETITES ANNONCES

Il y a quelque chose pour vous dans les annonces classées

TRUST GENERAL DU CANADA

COURTIER EN IMMEUBLES

<p>ROUTE NO 2 Restaurant avec salle à manger. Logement de 5 pièces. Système de chauffage à air chaud. Grand sous-sol de 7 pieds. Terrain de 280' de façade par 78' de profondeur. Bon prix. Condition facile.</p> <p style="text-align: center;">— o0o —</p> <p>VILLAGE STE-URSULE Bonne grande maison en brique. 8 pièces. Système de chauffage à air chaud. Grand entrepôt pour remiser 2 autos. Grand terrain. Place idéale au centre du village. A qui la chance ?</p> <p style="text-align: center;">— o0o —</p> <p>Commerce de transport général. Trois camions avec permis Montréal aller et retour et 5 milles aux environs. Aubaine.</p>	<p>A ST-JUSTIN Commerce de : Restaurant-Epicerie avec maison de 3 logements. Grand terrain avec arbres fruitiers. Bon chiffre d'affaires.</p> <p style="text-align: center;">— o0o —</p> <p>RUE NOTRE-DAME Maison 4 logements de 4 pièces plus chambre de bain. Fini intérieur gyproc, extérieur papier brique. Sous-sol de 6 1/2'. Grand terrain de 100' x 125'. Revenu brut : \$1860.00 annuellement. Bonne condition.</p> <p style="text-align: center;">— o0o —</p> <p>Nous avons 8 terres à vendre. De 30 à 418 arpents. Avec ou sans roulant. Veuillez nous consulter pour tous renseignements.</p>
---	---

NOUS SOMMES A VOTRE DISPOSITION POUR LE FINANCEMENT.

150 St-Aimé, Louiseville Tél. 228-4929	MAURICE AUGER représentant	1350 Royale, Trois-Rivières Tél. 378-4875
---	---	--

<p>CHAMBRE A LOUER Chambre située près de l'hôpital; à louer. S'adresser par téléphone à 228-2802.</p> <p>ATTENTION! Les cultivateurs qui ont des chevaux à vendre ou à échanger, ainsi que des animaux morts ou malades, pour viande à vision, sont priés de communiquer avec moi. ADMIRE BARIL, Tél. 227-4571, MASKINONGÉ. J'accepte les frais d'appel venant de l'extérieur.</p> <p>PIANO A VENDRE Piano de marque "Willys" à vendre en très bonne condition et à prix raisonnable. S'adresser à Rosario Lafrenière, Maskinongé.</p> <p>A VENDRE 300 arbres de Noël, bois de chauffage et billots de bois franc. S'adresser à Viateur Giguère, St-Barthélemy. Tél. 885-3329.</p> <p>A VENDRE Hoist (winch) Wisconsin avec moteur 4 cylindres et 200 pieds de câble d'acier. S'adresser à Lucien Morin, tél. 228-4982, Louiseville.</p> <p>SURGE — SURGE Trayouses neuves et usagées. Vente et Service dans Berthier — Maskinongé. Echanges acceptés. GABRIEL PHILBERT, Tél. 227-2366, 107 Pied-de-la-Cote, MASKINONGÉ.</p> <p>ATTENTION Garderies enfants dans maison privée le jour ou le soir. S'adresser chez Léon Hébert, 190, rue Lemay, Louiseville. Tél. 228-5481.</p>	<p>CHAMBRE A LOUER Chambre pour homme. Foyer sans enfant. Libre immédiatement. S'adresser chez Sylvio Lambert, 19 Ste-Dorothee, Louiseville. Tél. 228-2813.</p> <p>A LOUER 2 pièces meublées. Electricité et eau fournis. Louerait au mois. Libre immédiatement. Situé à 54 St-Louis, Louiseville. S'adresser à 228-4237.</p> <p>A LOUER Logement chauffé de 3 1/2 pièces plus salle de bain avec douche. Entrée privée. Libre immédiatement. Situé à 21 Carré Pie IX, Louiseville. S'adresser à 228-5137.</p> <p>HOMME DEMANDE On demande homme d'expérience pour l'opération d'une "FLAT MACHINE". Bon salaire. S'adresser à Louiseville à 228-2729 ou à Berthier à 836-3751.</p> <p>A LOUER Logement chauffé de 3 1/2 pièces, meublé si désiré. Libre le 1er février. Aussi logement de 1 1/2 pièces chauffé, libre immédiatement. Situé au centre de la ville. S'adresser à Elie Assaf, Louiseville. Tél. 228-4585.</p> <p>CONGELATEURS Congélateurs neufs de marques réputées à vendre. Grandeurs : 14 à 25 pieds cubes. Garantie de 5 ans. Aliments assurés. Tuyauterie en cuivre. S'adresser à Louiseville Réfrigération Eng., 681 boul. ouest, Louiseville. Tél. 228-4468.</p>
---	--

Objet perdu

Un porte-monnaie brun contenant une somme d'argent assez considérable de même que des papiers de conséquences aurait été perdu au cours de la semaine dernière. Une récompense est promise à qui le rapportera à son propriétaire : M. Stanislas Lefebvre
Maskinongé Tél. : 227-2216

Spécialiste en posage

de

- TUILES - TAPIS
- PRELARTS
- SABLAGE DE PLANCHERS
- ESIMÉ GRATUIT

CLAUDE GOSSELIN
TEL. : 228-2817
Rang Petite Rivière
LOUISEVILLE

DÉSIRE ACHETER

**BIBELOTS - VAISSELLE - BIJOUX ANCIENS
HORLOGES - LAMPES - MEUBLES DEMODES**

ainsi que tout vieil article de maison ou de grange non employé.

JANINE DUSSAULT
42 RUE DEMONTIGNY
TROIS-RIVIERES-OUEST

TEL. :
375-0163

SERGERIE

FER ORNEMENTAL

Soudure générale
escaliers — balcons
rampes — poteaux
portes et chassis Alum.

DEPOSITAIRE
Machines à souder LINCOLN
Atelier rue St-Louis
Ste-Ursule Tél. 228-2500



POELE A VENDRE
Poêle "Castel II Bélanger" de luxe, électrique, combiné à l'huile; à vendre en très bonne condition et à prix raisonnable. S'adresser à Christian St-Yves, Ste-Angele de Prémont, Tél. 268-5547.

LOGEMENT DEMANDE
Dans Louiseville, logement de 5 ou 6 appartements, chauffé ou non; préférentiellement un bas; (maison seule ou de 2 logements) demandé. S'adresser au Bureau du Personnel de l'A.T.C., Local 12, à Tél. : 228-2766.



— 1892 —
No 155

1) **Janvier** : les annales du Très Saint Rosaire, au Cap, paraissent pour la première fois, dues à la plume de M. le curé Eugène Duquay, avec le concours du R. P. Frédéric, Franciscain. Ils dirigeront cette revue pendant 10 ans, jusqu'à l'arrivée des RR. PP. Oblats. Sous la direction de ces derniers la revue deviendra "les Annales de Notre-Dame du Cap, reine du Très Saint-Rosaire".

2) **13 mars** : La Fabrique accepte des dépôts : l'un de \$9.34 à 6% et l'autre \$50. pour 5 ans également.

3) **Juin** : 1ère communion : 22 garçons et 21 filles.

4) **8 octobre** : Mgr Fabre, évêque de Montréal, crée la Mission de St-Edmond.

5) **7 novembre** : les marguilliers décident de refaire le porron de l'église. Ils veulent aussi se rendre aux désirs de leur curé, M. Joyal, qui s'adonne à l'agriculture. La porcherie tombe en ruines. On la remplacera par une nouvelle.

6) **27 novembre** : M. Maxime Paquin arrive à son terme comme marguillier. Le remplacera (34e marguillier) M. Joseph St-Jean. Comment identifier ce dernier parmi les quatre de ce nom que nous retrouvons dans nos notes. Signalons ici ceux qui, de par leur âge, pourraient être sur les rangs : Joseph St-Jean et Apolline Vaillancourt; Joseph St-Jean et Denise Cauchon; Joseph St-Jean et Henriette Lefrançois.

— 1893 —

1) **14, 15 et 16 juin** : 8ème visite pastorale de Mgr Lafliche, qui confirme 40 garçons et 41 filles. Monseigneur, dans son acte de Visite, note que "la dette de la Fabrique étant aujourd'hui liquidée on fera les réparations nécessaires à l'église pour la faire durer encore quelques années! Mais on prendra dès à présent les mesures convenables pour la construction d'une nouvelle église qui deviendra nécessaire avant longtemps.

Pauvre église, si accueillante à Noël 1864 quand elle a ouvert ses portes pour la première fois; elle n'a pas encore 30 ans qu'on l'estime vieille, et en haut lieu! Elle se dressera fière, à la suite de ce verdict; elle se laissera embellir et même en 1965 les anciens la trouvent belle, accueillante et coquette.

La population est de 1860 âmes comprenant 1270 communicants.

2) **3 octobre** : 18 garçons et 23 filles font leur première communion.

3) **1er novembre** : l'Association de la Sainte-Famille comprend 961 membres.

4) **10 décembre** : Bienvenue au 35e marguillier, M. Charles Coutu (Julie Lajoie) du Petit Portage. Il remplace M. Jérémie Marget sortant de charge.

Lucas Rennero

PURIFICATEUR D'AIR

A 5,000 pieds d'altitude, l'air est pur, net et rafraîchissant.

Vous pouvez obtenir la même atmosphère dans votre foyer avec le PURIFICATEUR D'AIR

"ELCAR"

qui distribue de l'oxygène et élimine toutes les odeurs désagréables.

Pour renseignements s'adresser à

228-2671

ATTENTION : Ecoutez le poste CKTR le vendredi de 10 h. 30 à 11 h. a.m. pour d'autres renseignements.

COUP D'OEIL SUR LE PASSÉ

ON LISAIT DANS L'ECHO, IL Y A VINGT ANS

EDITION DU 10 JANVIER 1947

LOUISEVILLE

Naissances

Le 25 décembre, Joseph, Hermann, François, fils de Hermann Hogue et de Dolorès De Lamirande.

Le 31 décembre, Joseph, Napoléon, Serge, fils de Camille Pellerin et de Rachel Lambert.

Le 1er janvier, Marie, Evangéline, Jeannette, fille de Louis Grondin et de Suzanne Lagotte.

Mariages

Le 4 janvier, mariage de Mlle Anita Milette à M. Gilles Vincent de St-Alexis-des-Monts.

Le 4 Janvier, Mlle Bella Lemyre à M. Gérard Deveault.

* * *

ST-JUSTIN

Statistiques

Il y eut au cours de l'année 1946 : 44 baptêmes, 16 mariages et 19 sépultures comparativement à 43 baptêmes, 14 mariages et 15 sépultures en 1945.

Décès

M. et Mme Edouard Sicard viennent d'être plongés dans le deuil par la mort presque soudaine de leur fils Gilles, décédé le 2 janvier, à l'âge de 21 ans, aux suites d'une crise épileptique.

Naissance

Le 5 janvier, a été baptisé, Joseph, Omer, Claude, fils de Hervé Bissonnette et de Reine des Anges Bouthillier.

A l'hôpital

Le jeune Albert Thibodeau, fils de Léandre, séjourne depuis le 5 janvier, à l'Hôpital St-Eusèbe de Joliette, pour intervention chirurgicale.

* * *

MASKINONGÉ

Décès

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Réal Sicard, fils de M. et Mme Arthur Sicard, décédé le 4 janvier, à l'Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, à la suite d'un accident survenu le lendemain du Jour de l'An, alors qu'il fut tué par un cheval. Il était âgé de 23 ans.

Nouveau marguillier

M. Antonio Caron a été nommé marguillier en remplacement de M. Adélaide Lemyre sortant de charge. — Le banc se compose maintenant de MM. Joseph Gagnon, J. Coutu et Antonio Caron.

* * *

ST-BARTHELEMY

Décès

Dernièrement, eurent lieu à Montréal, les funérailles de Me J. Georges Laurendeau, C.R., décédé à l'âge de 87 ans. Le défunt était né le 28 mai 1859 à St-Barthélemy.

Le 26 décembre, avaient lieu les funérailles de M. Urgel Perreault, décédé le 23 à l'Hôpital Général de Verdun, à l'âge de 70 ans.

Nouveau marguillier

Félicitations à M. Joseph Chénvert qui vient d'être choisi marguillier en remplacement de M. Alfred Turcotte.

Gravement malade

L'état de M. Clovis Béland ne s'était pas amélioré au début de la semaine et on le considère comme très gravement malade.

* * *

ST-CHARLES

Mariage

Le 21 décembre, mariage de M. Charles - Edouard Lafrenière à Marie-Alexina Lemire de St-Gabriel de Brandon.

Décès

Le 26 décembre, est décédé M. Prosper St-Martin, époux de Albertina Savoie.

Fiançailles

A l'occasion de Noël, fiançailles de M. Côme Rivard avec Mlle Thérèse Pontbriand et de M. Gérard Durand avec Mlle Marielle Rivard.

* * *

STE-URSULE

Nouveau marguillier

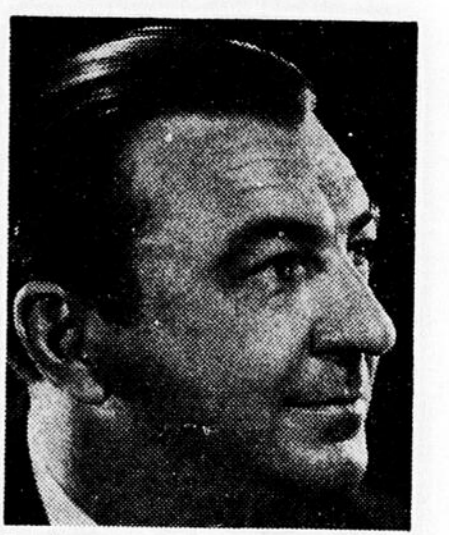
M. Hervé Picotte a été nommé marguillier en remplacement de M. Joseph Déziel, sortant de charge.

Elections

M. Eugène Giguère est réélu maire pour un deuxième terme consécutif.

Les nouveaux conseillers sont : Au siège No 2, M. Ubald Béland remplace M. Arthur Lessard; au siège No 4, M. Adélaide Gerbeau remplace M. Louis Vincent; au siège No 5, M. Bernard Teasdale remplace M. Hervé Leblanc.

Un homme vous écoute



Le docteur François Cloutier est l'animateur de l'émission *Un homme vous écoute*, à la radio de Radio-Canada, du lundi au vendredi, à 10 h. 45 du matin. Le docteur Cloutier répond au courrier des auditeurs. Problèmes d'adaptation à un milieu social, soucis familiaux, tout est mis en question au long des semaines et le docteur Cloutier propose des solutions et prodigue des conseils.

Consultez votre médecin d'abord
et vos prescriptions seront remplies avec soin à

La Pharmacie Louiseville

Fernand Globensky, B.Ph., L.Ph., propriétaire
290, ST-LAURENT TEL. 228-2770 LOUISEVILLE



**Livraison
rapide et
gratuite**

SAINTE-URSULE

PAR JULES MORIN, TEL. 228-2415

UNE BONNE NOUVELLE

La Manufacture Générale de Couture Enrg. de Ste-Ursule continuera son expansion et on nous apprend officiellement que d'ici deux ans nous aurons de 30 à 40 opératrices. M. et Mme Michel Pey recherchés parmi les plus réputés manufacturiers de Montréal pour leur travail de précision, leur compétence et leur honnêteté offrent à leurs employées des salaires compétitifs à ceux de Montréal et de l'ouvrage sans arrêt pour ceux qui veulent travailler.

Je voudrais encourager toutes les couturières de Ste-Ursule à bien venir nous rendre visite et vous constaterez vous-même l'ampleur du succès de cette entreprise.

Général de Couture Enrg.
1730 rue Principale
Ste-Ursule 228-4417

GUY DANSEREAU
Gérant-Administrateur.

Le rôle d'évaluation est homologué

A la séance du conseil municipal du 27 décembre dernier, le rôle d'évaluation de la municipalité de Ste-Ursule fut homologué pour \$1,913,610 et fut établi que la taxe foncière serait à \$0.75 du \$100 d'évaluation.

RECENSEMENT 1966 :	1965	1966
Communians	1158	1188
Non communians	203	207
Population catholique	1361	1395
Non catholiques	4	4
TOTAL	1365	1399
Diminution de la population :	34	317
Familles	318	25
Baptêmes	20	7
Mariages	12	14
Décès	21	(13 adultes, 1 bébé)

DIMINUTION

A l'assurance mutuelle de paroisse il fut convenu que \$0.40 du \$100. d'assurance seraient chargés à chaque assuré par rapport à \$0.90 l'an dernier.

LE RAMASSAGE DES VIDANGES SE CONTINUE

A la suite d'une résolution, il fut décidé que M. Tanguay con-

tinuerait la cueillette des vidanges et ce, aussi longtemps qu'il lui serait possible d'avoir accès au dépotoir.

EN ETUDES

Une demande fut faite au conseil municipal afin de municipaliser la route qui part du rang Fontarabie pour se rendre à la

résidence de M. Aurélien Arsenault. Egalement, un avis de motion a été présenté en vue de changer un verbal qui conduit à la propriété de M. Rosaire Dubé. Une autre demande fut faite au ministère de l'agriculture et de la colonisation afin que le dit ministère octroie un certain montant au déménagement de 3 poteaux qui nuisent à la circulation dans le haut du Rang Fontarabie. Ceci est dû à l'élargissement du chemin près de chez M. Eugène Gerbeau. Cette dite résolution fut envoyée à Me Rémi Paul afin qu'il appuie cette demande.

EN CONSTRUCTION

M. Marc-Henri Lessard s'est porté acquéreur du terrain de Mme Bruno Doré où il est à ériger sa demeure.

BAPTEMES

A M. et Mme Gilles St-Yves (Lise Lemire) est née à l'Hôpital Comtois, le 23 décembre, une fille baptisée le 31 décembre, sous les prénoms de Marie, Clémence, Marise. Parrain et marraine : M. et Mme Gérard Samson de St-Boniface de Shawinigan, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Marcel Lacoursière (Roselle Lambert) est né le 22 décembre, à l'Hôpital Comtois, un fils baptisé le 31 décembre, sous les prénoms de Joseph, Arthur, Michel. Parrain et marraine :

M. et Mme Joseph-Arthur Lacoursière, grands-parents de l'enfant.

MARIAGE

Le 31 décembre, avait lieu le mariage de Mlle Raymonde Gagnon, institutrice, fille de Mme Alfred Gagnon, à M. Alfred Lambert, de Ste-Ursule, fils de M. et Mme Lucien Lambert de Louiseville.

REUNION

Dimanche, le 14 janvier, réunion du Discretioire du Tiers-Ordre, après la grand'messe, à la sacristie.

PROMPT RETABLISSEMENT

Prompt retour à la santé à M. Edouard Branchaud hospitalisé à l'Hôpital Comtois pour traitements. Ceci de la part de son épouse et ses enfants.

VA ET VIENT

Mlle Liette Branchaud à Montréal, chez M. Vital Branchaud à l'occasion de Noël.

Mme M. Rota de Montréal, sa fille Mme Raj Patel, et la petite Pascalou, de Nairobi, Kenya (Afrique de l'est) ont passé une semaine aux chûtes.

La troupe Scoute St-Philippe, du R. F. Christophe Drolet, des Trois-Rivières, ont fait un camp

d'hiver aux chûtes, aumônier l'abbé Nault. Le camp était sous la direction du chef John Pitre et son assistant Leclerc.

FAIS CE QUE DOIS

Mercredi soir le 4 janvier, les membres de la Garde Paroissiale accompagnés, étaient les invités de Me Charles Milot et son épouse. Notre aumônier Cap. abbé Théophile Trudel accompagnait le groupe ainsi que quelques amis de Me Milot, sans oublier le président de la chambre Me Rémi Paul qui rehaussait de sa présence cette belle soirée. Le tout se termina par un délicieux goûte préparé par Mme Milot qui a fait valoir ses talents de cordon bleu.

Nos remerciements au Président des membres honoraires, Me Milot et son épouse si dévouée pour leur charmante hospitalité.

Le début de l'année 1967 vient d'être marqué d'une dure épreuve pour un de nos membres. En effet le poulailler du Capt. Jean-Marie Thisdel vient d'être la proie des flammes. Nous savons que c'est une perte considérable pour son propriétaire, aussi nous tenons à assurer notre commandant et son épouse de toute notre sympathie.

En service dimanche le 15 janvier le groupe de Marc Lessard messe de 8 hres et Alide Lessard messe de 10 hres.

R.L. publiciste.

Toute la famille en Ski-Doo

(quel bel hiver vous passerez)



venez voir et essayer
le sensationnel nouveau

ski-doo
Bombardier

L'AUTO-NEIGE QUI SE VEND LE PLUS AU MONDE

CLÉMENT & FRÈRE Ltée

BOUL. OUEST — LOUISEVILLE • Marque déposée



Les vraies richesses de ce monde
Ne se mesurent pas en dollars et cents. Mais l'une de ces richesses — une famille heureuse — peut être mise à l'abri par les dollars et les cents que vous placez dans l'assurance-vie.

GASTON FLEURY, C.L.U.

90, ST-MARTIN LOUISEVILLE



Sun Life du Canada — Compagnie d'Assurance-Vie

EN AVANT MARCHE

VOEUX AUX AUTORITES RELIGIEUSES ET LAIC

L'exécutif diocésain ainsi qu'une délégation de toutes les unités du diocèse des Gardes paroissiales se sont rendus présenter leurs vœux de la nouvelle année la semaine dernière à S. Exc. Mgr G.-Léon Pelletier, patron des Gardes paroissiales du diocèse.

C'est avec des paroles et des conseils paternels que S. Excellence s'est adressé aux membres en soulignant qu'il fallait que le mouvement grandisse davantage étant donné qu'il rend d'innombrables services, tant à l'Eglise qu'à la société et qu'en plus c'est un mouvement formateur. "C'est pourquoi, dit-il, j'encourage fortement les jeunes et les moins jeunes à en faire partie afin d'unir leurs efforts pour une participation encore plus intense à la sauvegarde de notre foi et à l'aide précieuse que vous apportez à nos prêtres."

Les membres de l'exécutif se sont également rendus au presbytère de St-Odilon afin de présenter leurs vœux à leur aumônier diocésain, le colonel abbé Antonio Milot qui fut durant de nombreuses années aumônier de la Fédération des

Gardes du Canada.

L'exécutif diocésain s'est également rendu présenter les vœux de tous les membres aux Its-col. honoraire des Gardes, l'hon. Maurice Bellemare, l'hon. Yves Gabias et son honneur le maire Réal Dérosiers, maire du Cap-de-la-Madeleine, tous trois se sont dits très touchés de cette marque de reconnaissance et de courtoisie à leur endroit et tout en promettant de continuer par les moyens qu'ils ont à leur disposition d'aider le mouvement.

VOEUX DE LA GARDE DE LOUISEVILLE

Mardi soir, les membres de l'état-major de la Garde de Louiseville se sont rendus présenter leurs vœux à Mgr Josaphat Baril, qui a loué le magnifique travail des membres de la Garde et encouragé fortement les jeunes à entrer dans ce mouvement formateur et éducationnel. Mgr Baril termina en souhaitant à tous les membres et à leurs familles une bonne et sainte année.

Dans la même soirée, les membres du bureau de direction se sont rendus offrir leurs vœux au député l'hon. Rémi Paul, président de l'As-

semblée Législative. Me Paul se dit très touché de cette visite de courtoisie en ajoutant qu'un mouvement tel qu'une garde paroissiale est plus nécessaire que jamais dans une paroisse, car votre idéal premier est de servir l'Eglise, rôle dont vous vous acquittez avec dévouement et dignité. Il termina en souhaitant le plus grand des succès au mouvement en plus d'une année de joie et de bonheur.

RENCONTRE A TERREBONNE

Des membres de l'exécutif diocésain se sont rendus rencontrer l'exécutif de la Garde de Terrebonne, la semaine dernière, afin de renseigner cette unité qui a manifesté le dé-

sir de joindre les rangs de l'Union Diocésaine des Trois-Rivières. C'est avec une fraternité et une compréhension satisfaisante que les membres présents ont accepté toutes les suggestions qui leur ont été soumises et c'est avec enthousiasme qu'ils attendent l'acceptation de leur unité dans les cadres de l'Union Diocésaine.

Espérons que l'avenir ne fera qu'accroître le feu de l'optimisme qui régna de part et d'autre après cette rencontre qui sera, j'ose l'espérer, une acquisition des plus prometteuses pour le bien et l'avancement du mouvement que la camaraderie et fraternisation qui règnent actuellement au sein des unités du

diocèse et de l'Épiphanie sera la même avec l'Épiphanie sera la REPRISE DES ACTIVITES

Les pratiques régulières ont repris hier, après une exemption de pratique pendant le temps des fêtes durant lesquelles les membres furent fort occupés par les nombreux services d'église accomplis durant ces jours. Tous ont répondu avec générosité et ponctualité et c'est avec plaisir et sincérité que nous leurs disons merci.

EN SERVICE DIMANCHE

Groupe d'Aimé Lessard aux messes de 7 hres et 8h.30. Groupe de Robert Ricard aux messes de 10 hres et 11h.30 Roger Beaulieu et Luc Frigon à la messe de 5 heures.

SERVIR O.S.P.

Cartes professionnelles

Dr Guy Béland, m.d.
MÉDECINE GÉNÉRALE
TÉL : 228-5025
200, RUE ST-AIME LOUISEVILLE

Dr N. Bastrash, M.D.
MÉDECINE GÉNÉRALE
TÉL : 228-4949 LOUISEVILLE
Heures ordinaires de bureau :
Lun., Mar., Jeu., Ven.: 2 à 4 et 7 à 9 h.
En dehors de ces heures :
S.V.P. appelez pour rendez-vous.

Dr Florent Caron, M.D.
MÉDECINE GÉNÉRALE
MATERNITÉ
STE-URSULE TÉL : 228-2844

Dr Martial Gélinas
MÉDECINE GÉNÉRALE
MATERNITÉ
TÉL : 885-3833 ST-BARTHELEMY

Dr PIERRE CHAUVEAU
MÉDECINE GÉNÉRALE
TÉL : 885-3232 ST-BARTHÉLEMY

Dr PAULIN HÉBERT
MÉDECINE GÉNÉRALE
MATERNITÉ
TÉL : 227-2364 MASKINONGÉ

Dr Avellin Dalcourt
MALADIE DES OS
Maladie des enfants — Rayons-X
TÉL : 228-4231
11, St-Laurent LOUISEVILLE

CHARLES MILOT
NOTAIRE
SAINT-URSULE, P.Q.
TÉL : 228-4408

Dr J. André Lacroix
CHIROPATICIEN
Bureau :
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
244 ST-LAURENT — TÉL : 228-5221
LOUISEVILLE

GILLES BÉLAND
NOTAIRE
151 ST-LAURENT LOUISEVILLE
TÉL : 228-4757

Dr CLAUDE CHAPUT
B.A., D.D.S.
Chirurgien - Dentiste
TÉL : 228-5254
292, ST-LAURENT — LOUISEVILLE
En haut de la Pharmacie Louiseville

Jean-Guy Plourde
B.A. C.A.
COMPTABLE AGRÉÉ
TÉL : 228-2021
474, ST-LAURENT LOUISEVILLE

Dr Yvon Simard
B.A. D.D.S.
CHIRURGIEN - DENTISTE
TÉL : 228-2685
220, St-Laurent LOUISEVILLE

YVON MILOT
NOTAIRE
Cessionnaire du greffe de Me Paul Fleury
TÉL : 228-2915
222 ST-LAURENT LOUISEVILLE

CHARTIER & GAUTHIER
AVOCATS - PROCUREURS
Bureau : vendredi soir
TÉL : 228-5269
151, ST-LAURENT LOUISEVILLE

Encouragez nos annonceurs

Centre Professionnel
321, ST-LAURENT — LOUISEVILLE

Marcel Marchand, m.d.
MÉDECINE GÉNÉRALE
TÉL : 228-2888
Centre professionnel
321, ST-LAURENT LOUISEVILLE

EXAMEN DE LA VUE
Charles Auger, O.D.
OPTOMÉTRISTE
TÉL : 228-4606
CENTRE PROFESSIONNEL

JOS. LANGLOIS
NOTAIRE
TÉL : 227-2091 ST-JUSTIN, Qué.
CENTRE PROFESSIONNEL
TÉL : 228-4787 LOUISEVILLE

Air Climatisé
Salon de Madeleine
(Julienne Doyon, prop.)
Deux coiffeuses à votre disposition
321 St-Laurent - 228-5080 - Louiseville

Encouragez votre journal local et faites le lire...

Tableau du voyageur
Pacifique Canadien
HORAIRE DES TRAINS A LOUISEVILLE (HEURE SOLAIRE)
Tous les jours excepté le dimanche
POUR MONTREAL 10.18 A.M.
Tous les jours y compris le dimanche
POUR QUEBEC 9.08 P.M.
Samedi seulement
POUR QUEBEC 2.58 p.m.
Dimanche seulement
POUR MONTREAL 5.31 P.M.

HORAIRE DES TRAINS A MASKINONGE
Tous les jours excepté le dimanche
POUR MONTREAL 10.23 A.M.
Dimanche seulement
POUR MONTREAL 5.35 P.M.
Tous les jours y compris le dimanche
POUR QUEBEC 9.04 P.M.

Canadien National
HORAIRE DES TRAINS A ST-JUSTIN (HEURE SOLAIRE)
Tous les jours y compris le dimanche
POUR MONTREAL 6.59 A.M.
Tous les jours excepté le samedi
DE MONTREAL 8.54 P.M.
Samedi seulement
DE MONTREAL 12.55 A.M.

Carier & Frère Ltée
LOUISEVILLE — TROIS-RIVIÈRES
(HEURE AVANCÉE)
Départ de Louiseville
Tous les jours
7.45 a.m.
8.30 a.m.
10.30 a.m.
12.30 p.m.
2.30 p.m.
4.30 p.m.
6.30 p.m.
8.30 p.m.
10.30 p.m.
12.30 a.m.
Exc. Dimanche
7.45 a.m.
8.30 a.m.

VILLAGE DE ST-JUSTIN
Départ pour Louiseville
Tous les jours
Exc. Dimanche
7.00 a.m.

EN ROUTE POUR MONTRÉAL
ne manquez pas d'arrêter à
L'HÔTEL JUNEAU
LAVALTRIE, Qué.
Viateur Juneau, prop.
Un chaleureux accueil vous y attend!



Ne grelottez plus dans une pièce trop froide

installez-y un appareil de chauffage à l'électricité

Un sous-sol humide et froid devient une salle de jeu chaude et confortable, tout simplement en y installant un appareil de chauffage à l'électricité. C'est facile et cela vous évite d'apporter des modifications coûteuses à votre système de chauffage actuel. Vous avez le choix entre des appareils à rayonnement, ou à convection naturelle ou forcée, tous à régulateur thermostatique. Renseignez-vous auprès d'un spécialiste en chauffage à l'électricité, ou auprès de votre fournisseur d'électricité. Vous serez enchanté de l'avoir fait.



Roger Bergeron, m.é.l.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

TÉL. 228-4349
670, BOUL. ST-ALEXANDRE LOUISEVILLE

MASKINONGÉ

RÉUNION ANNUELLE

La direction de l'Oeuvre des Terrains de Jeux invite la population à cette réunion afin que le public se rende compte de l'administration durant l'année écoulée. N'oubliez pas l'O. T.J. c'est l'affaire de chacun de vous. Votre coopération s'il vous plaît.

La réunion aura lieu dimanche le 15 janvier, à 2 hres de l'après-midi, à l'école Marie-Immaculée.
Bienvenue à tous!

Statistiques pour l'année 1966

Au cours de l'année qui vient de se terminer, il y eut : 38 baptêmes, 23 mariages et 38 sépultures dont 3 bébés et 7 de l'extérieur.

Sincères remerciements à M. l'abbé Isabelle de nous avoir fourni les renseignements demandés.

NOUVEAUX MARGUILLIERS

MM. Aurèle Cartier et André-Lucien Guinard ont été nommés pour remplacer les deux marguilliers sortant cette année qui étaient : M. Lucien Morin et Adélar Lambert. A ces deux sortant nous les remercions de leur dévouement et aux nouveaux nous souhaitons la bienvenue.

Pour cette année les marguilliers seront : MM. Epiphane Dauphinais, Adrien Gagnon, Uldège Gaboury, Viateur Lemyre, Aurèle Cartier et André-Lucien Guinard.
Merci de votre dévouement et votre bonne collaboration!

FIANÇAILLES

A Noël, avaient lieu les fiançailles de Mlle Marielle Lacombe, fille de M. et Mme Israël Lacombe de Maskinongé, à M. Marcel Soulière, fils de M. et Mme Albert Soulières de Berthierville. La réception eut lieu chez les parents de la fiancée. Félicitations!

Au Jour de l'An, avaient lieu les fiançailles de Mlle Nicole Clément, fille de M. et Mme Adrien Clément de Maskinongé, à M. Victor Ayotte, fils de M. et Mme Georges Ayotte de Joliette.
Félicitations!

NOCES DE DIAMANT

A l'occasion du jour de l'An, la famille Croisetière faisait coïncider le 60e anniversaire de mariage de M. et Mme Hormisdas Croisetière. Enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants se réunissaient au foyer de M. et Mme Réal Croisetière pour fêter cet heureux événement. Après l'échange de souhaits, une adresse fut lue par Mlle Monique Croisetière, une bourse présentée par Guy Branchaud, et des fleurs par Lyne Croisetière. L'harmonie régna toute la journée, et l'on se quitta en formulant des vœux de longue vie aux jubilaires et remerciant les organisateurs de leur chaleureux accueil en ayant souligné cette fête avec tant d'éclat.

BAPTEME — DUPUIS

A l'Hôpital Comtois, le 1er janvier, est né un fils à M. et Mme Jean-Marie Dupuis (Jeanne-d'Arc Champagne), baptisé le 8 janvier, sous les prénoms de : Joseph, Jacques-Aimé, Robert, Parrain et marraine : M. et Mme Jacques-Aimé Bruneau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mme Champagne, grand-mère du bébé.

BAPTEME — LEMYRE

A l'Hôpital Comtois, le 30 décembre, est né un fils à M. et Mme Marcel D. Lemyre (Liette Pépin), baptisé le 8 janvier, sous les prénoms de : Joseph Stéphanne, Christian, Parrain et marraine : M. et Mme Roland Lemyre, grands-parents de l'enfant. Porteuse : Mlle Pauline Philibert.

BAPTEMES — NOEL DE TILLY

A l'Hôpital Ste-Justine de Montréal, le 8 décembre, sont nées deux filles au Dr. et Mme Ferdinand Noël de Tilly (Jacqueline St-Antoine), baptisées en l'église Outremont de Montréal, le 27 décembre. L'une sous les prénoms de : Rose Marie, Parrain et marraine : M. et Mme Moïse St-Antoine, grands-parents de l'enfant. Porteuse : Mme René-E. Caumartin, tante de l'enfant.

L'autre, sous les prénoms de : Jacqueline, Josée, Parrain et marraine : M. et Mme Denis Lessard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mme E. Caumartin, tante de l'enfant.

Félicitations à tous ces heureux parents!

PROMPT RETABLISSEMENT

A M. Isidore Gagnon, de retour dans sa famille après quelques jours sous observation à l'hôpital.

EN FLORIDE

M. et Mme Oscar Cormier, séjournent pour quelques semaines à Miami Floride. Nous leur souhaitons de bonnes vacances!

LA NOEL A GRAND'MERE

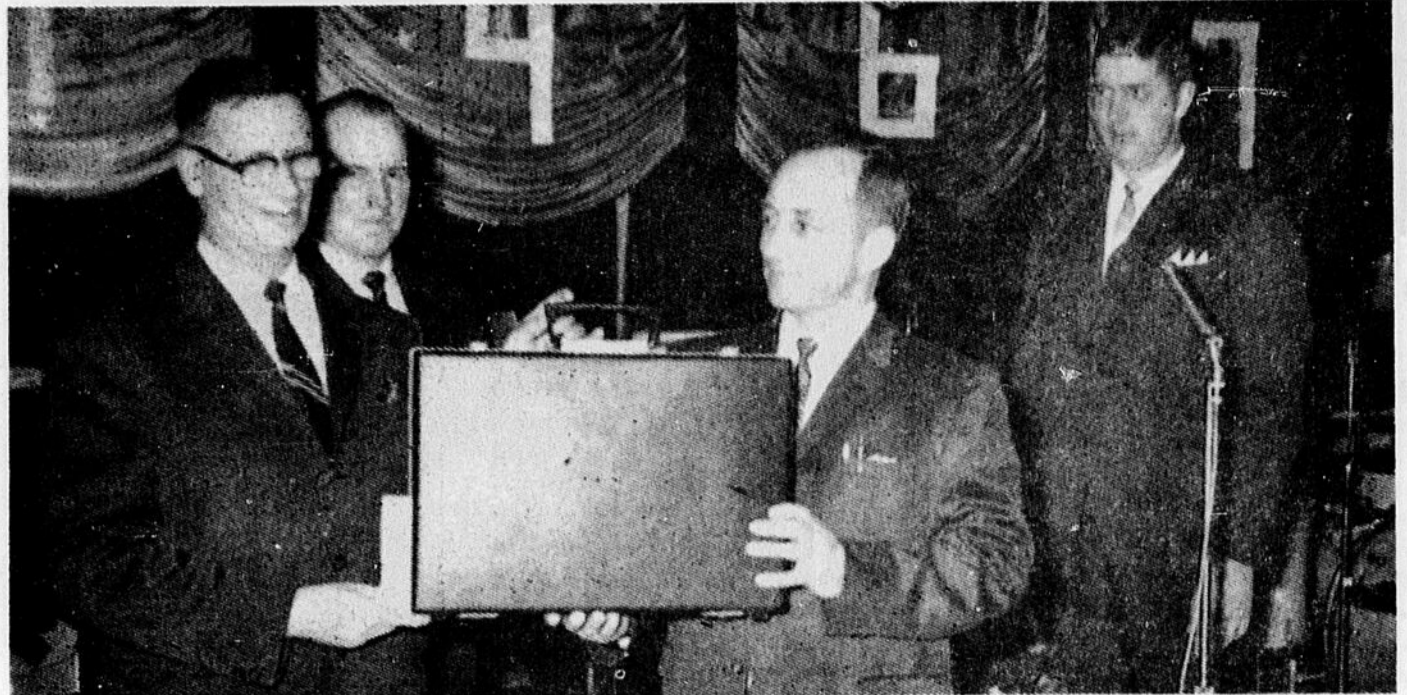
Quelques paroissiens de Maskinongé et autres endroits, ont assisté à la messe de minuit au Couvent des Ursulines à Grand-mère. L'abbé Jean-Paul Lebeau, aumônier de la communauté, a célébré la messe. La chorale était sous la direction des Rév. Soeurs.

Après la cérémonie à l'église, tous se dirigèrent pour le fameux réveillon de Noël chez le Dr et Mme Léo Lebeau, demeurant tout près du couvent. Toujours avec son sourire accueillant, Mme Lebeau nous servit un succulent repas. Ont pris part outre le Dr et Mme Lebeau : l'abbé J.-Paul Lebeau, D. Laurendeau, M. et Mme D. Lebeau, M. et Mme M. Bastien, M. et Mme R. De Grandpré, M. et Mme R. Laurent de St-Barthélemy, M. et Mme A. Lebeau, M. et Mme G. St-Antoine de St-Justin, M. et Mme G. Lebeau et Gérard Lebeau de Hull, M. Laurendeau M. et Mme P. Massicotte de T.R., Mlle Ghislaine Lebeau, Michel R. de Verdun, L. St-Antoine, J. Vermette, Nicole Bastien, D. Désilets, M. Laurent, D. Lacoursière de Berthier, D. Lebeau, M. Bastien, H. Lebeau, C. St-Antoine, H. Bastien, L. et L. Laurent, Pauline et Carole Lebeau, P. et Yvon St-Antoine.

On s'amusa ferme toute la soirée et ce n'est qu'avec regret qu'on se sépara remerciant M. et Mme Lebeau de leur bonne hospitalité.

REUNIONS

MM. et Mmes Azarias, Réal, Viateur et Jean-René Gagnon de Maskinongé, MM. et Mmes André Gagnon et Richard Rinfret de



Lors du banquet de la Société d'Agriculture du Comté de Maskinongé, un porte-documents a été remis à M. Maurice Lam-

bert, à gauche, par le président de cet organisme M. Georges Lemyre.

(Photo Paul Deschesnes)



M. Normand Lemire de Maskinongé a été gratifié d'un superbe trophée donné par la compagnie Purina, pour ses succès dans l'élevage. De gauche à droite : Fernand

Bergeron, éleveur et représentant Purina; M. Normand Lemire, gagnant du trophée et le représentant de la compagnie.

(Photo Paul Deschesnes)

Montréal, M. et Mme Guy Leroux de Verdun, tous à Chambly samedi dernier chez M. et Mme Philippe Dufault (Madeleine Gagnon). Il y eut réception à l'occasion de l'inauguration de leur nouvelle demeure. Tous sont revenus enchantés de leur soirée et remercient Madeleine et Philippe de les avoir si bien accueillis.

A l'occasion de leur 60e anniversaire de mariage, M. et Mme Hormisdas Croisetière et leur fils, frère Léopold, c.s.v., prenaient le dîner chez Mme F. Desaulniers.

Dimanche dernier, M. et Mme Edgar Fréchette et leurs enfants : Danielle, Luc, Doris et Lyne, M. et Mme Arthur Desaulniers de Maskinongé ainsi que M. et Mme René Desaulniers et leurs enfants : Sylvie, Manon et Michel de Repentigny, se rendaient à St-Edouard, où ils étaient reçus par M. et Mme Napoléon Casaubon, à l'occasion des fêtes.

AVIS AUX MAJORETTES!

Les pratiques reprendront régulièrement, pour nos "Tourterelles", le 14 janvier prochain. Qu'on se le dise! Que toutes soient présentes à partir de cette date car nous ferons l'appel au début de chaque exercice et nous enlèverons les points aux absentes, à moins que celles-ci aient une raison majeure et raison donnée par les parents eux-mêmes. Une récompense sera accordée à celles qui conserveront le plus de points.

Nous espérons qu'après cette époque de réjouissances du temps des fêtes, vous nous reviendrez en bonne forme physique, car d'ici à la saison estivale, nous aurons beaucoup de travail à abattre. Nous ne sommes qu'en janvier et nous avons déjà un engagement pour l'ouverture officielle du "Zoo" de St-Edouard; c'est donc dire qu'il faut bien nous préparer.

Cette semaine, aucun anniversaire de naissance.

A samedi, le 14 janvier, à 2 hres p.m. précises.
Bienvenues à toutes!

BEL ENDROIT

Le camp "Le Relais", situé dans nos belles montagnes, près de St-Edmond, est devenu le ran-

dez-vous de nos amateurs de "Ski-Doo".
Nous leur souhaitons beaucoup de neige et du plaisir!

CARNET SOCIAL

M. et Mme Jean-Pierre Berthiaume et leur fille Lyne du Wisconsin, passent 15 jours chez M. et Mme Adrien Gaboury ainsi que chez M. Berthiaume.

Mlle Lyne Branchaud de St-Vincent de Paul, passe quelques jours chez M. et Mme Réal Croisetière.

Mlle Angèle Hamelin, passe quelques jours dans sa famille à l'occasion des fêtes.

Le R.F. Léopold Croisetière de Mistassini, à Maskinongé, à l'occasion du jubilé de diamant de M. et Mme Hormisdas Croisetière.

M. l'abbé Garceau, Mmes Benoit Baril, Albert Bastien, et Roland Livernoche, à St-Thimothée pour assister aux funérailles de Mme Josaphat Gervais, belle-mère de Mme Denis Gervais, présidente diocésaine de l'A.F.E.A.S.

M. et Mme Paul-Aimé Clément et leur fille Pauline, de passage dans les Etats-Unis. Ils ont visité des amis dans différents Etats, tels que : Rhode Island, Mass. et Connecticut. Ils sont revenus heureux de leur voyage.

MM. J.L. Lafrenière et Raymond Lafrenière ainsi que Mlle Nicole Lafrenière, à Toronto au début de la semaine afin de visiter l'Exposition des meubles.

Dernièrement, le R.P. Paul-Emile Pelletier, o.m.i. était de passage chez M. et Mme Isidore Gagnon.



ALIDE LESSARD

G.M.

encore en tête

Les statistiques que nous venons de recevoir indiquent que G.M. a battu en décembre 1966 son record de ventes de décembre 1965. G.M. va toujours de l'avant!

Cette semaine, la vedette à Louiseville Automobile Ltée est le fameux camion G.M.C. Parlez-en à ceux qui en possèdent. Par exemple à Casaubon & Frères de St-Edouard, détenteurs d'un G.M.C. V-6, 401 pouces cubes. Très robuste et capable de faire face aux plus durs travaux. Ses propriétaires en sont déjà enchantés.

René Savoie, courtier en assurances de Louiseville, a conservé sa bonne habitude. Il a encore choisi une Pontiac Grande Parisienne 1967. Ce qui prouve sa satisfaction d'année en année. La Pontiac 1967 est nerveuse, fière et suscite l'envie autour d'elle.

Venez donc voir notre salle de démonstration. Nous vous attendons.



Alide Lessard,
Gérant des Ventes.

COUTU T.V. SERVICE

Vendeur EMERSON

VENTE ET SERVICE A DOMICILE
TÉLÉVISION ET RADIO

Ouvrage garanti — Installations d'antennes

103, rue St-Laurent — Tél.: 227-2035 — Maskinongé

Sport-Echo-Sport

par André Lauzon

1... 2... 3... CHUTE...

Comme un lutteur qui concède dans l'arène, nous abandonnons notre campagne en vue de l'obtention d'une arena à Louiseville. Au sujet du questionnaire paru dans trois éditions précédentes, nous avons obtenu une trentaine de réponses dont une dizaine de gens responsables ou si vous aimez mieux contribuables. Parmi ces contribuables un seul était contre, question monétaire tandis que les autres voyaient la nécessité immédiate d'une arena à Louiseville. Les "grands" responsables, c'est-à-dire ceux qui auraient pu influencer sur la réalisation de ce projet n'ont pas osé donner leur opinion... pourquoi??? Peut-être que nous connaissons leur opinion lors des prochaines élections municipale, provinciale ou fédérale. Je n'irai pas plus loin, comme moi je vous laisse devinez la raison. Il reste cependant que le besoin d'une arena à Louiseville est pressant et il n'en tient qu'aux responsables à décider. Ce projet serait-il rentable? probablement non mais aurait-on pu boucler le budget? probablement oui, ce qui serait suffisant. Devrons-nous attendre une autre décade? Espérons que non!

DE CI, DE ÇA...

LOUIS DEVEAULT qui s'aligne avec les MAPLE LEAFS de Trois-Rivières de la Ligue Junior A du Québec continue à jouer le rôle de vedette avec cette équipe. Au fait, il vaudrait la peine que nos sportifs fassent un voyage spécial au Colisée de Trois-Rivières afin de se rendre compte du calibre de jeu et en même temps voir l'un des nôtres évoluer avec brio dans ce circuit. Pourquoi pas dimanche prochain alors que les As de Québec rendront visite aux Maple Leafs de Trois-Rivières. Rares sont les parties où Louis Deveault ne participe pas au pointage. Il a présentement 35 points à son actif, soit 15 buts et 20 passes et est le 2e meilleur pointeur du Trois-Rivières. Il est devancé par René Robert un autre excellent jeune joueur qui montre une fiche de 37 points. Louis Deveault a cependant manqué plusieurs joutes à cause de blessures... Le Tournoi Régional Pee-Wee de Trois-Rivières se déroulera au mois de mars prochain. 55 équipes venant de tous les coins de la Province y participeront. L'an dernier St-Paulin et Louiseville étaient représentées. Est-ce que d'autres paroisses de notre comté seront représentées cette année? Si Louiseville avait une arena on pourrait nous aussi avoir notre tournoi. Il faudra probablement attendre encore longtemps... c'est dommage pour nos jeunes... Les Rangers de New-York sont seuls en tête de la Ligue Nationale présentement et ça surprend plus d'un sportif... Bernard "Boum-Boum" Geoffrion semble être la cause des succès des Rangers. Cependant nous ne perdons pas espoir que les Canadiens reprendront la tête d'ici la fin de la saison et nous croyons que Yvan Cournoyer qui joue plus régulièrement sera la grande vedette qui ramènera les Canadiens au sommet du circuit. Tant qu'aux Black Hawks de Chicago, nous les classons 2e et les Rangers 3 et en 4e les Maple Leafs de Toronto... Stan Mikita semble s'acheminer vers le championnat des compteurs car s'il continue au même rythme que présentement, il devrait terminer avec un total de 114 points selon les statistiques fournies par la Ligue Nationale... Rodrigue Gilbert a été le premier joueur de la Ligue à atteindre le total de 20 buts cette saison et c'est une autre raison du succès des Rangers de New-York. Cependant qu'arriverait-il si Howel, considéré comme l'un des meilleur joueur de défense, était blessé et si Giacomini subissait le même sort; il est fort probable qu'on verrait déarrioler les Rangers et la saison sera longue et la pression se fera de plus en plus sentir et nous croyons que Bernard Geoffrion et les Rangers ne pourront pas tenir le coup jusqu'à la fin et c'est pourquoi nous les voyons terminer en 3e place.

Chez les gardiens, le duo Giacomini - Maniaco mène le bal avec une moyenne de 2.35, suivi du duo Worsley - Hodge avec 2.43. Cependant Hodge du Canadien conserve la meilleure moyenne individuelle soit 2.13 tandis que Giacomini suit avec 2.22. La lutte pour les trophées Vézina et Prince de Galles sera intéressante à suivre d'ici la fin.



Les amateurs de hockey ont enfin de la glace pour s'ébattre durant les matchs de hockey. Ici nous voyons Paul Beaulieu mettant la rondelle au jeu.

(Photo Paul Deschesnes)

Le tournoi PEE-WEE de Trois-Rivières groupera 55 équipes

Déjà 32 équipes ont fait parvenir leur inscription en vue de participer au 5ième Tournoi Provincial et Régional de hockey pee wee de Trois-Rivières.

Disputé du 10 au 20 mars 1967, un grand total de 55 clubs se feront la lutte dans les classes "A", "B" et "C".

L'an dernier 22,000 personnes ont assisté aux péripéties de ce tournoi et cette année, les organisateurs attendent 25,000 spectateurs au Colisée de Trois-Rivières.

Plusieurs invités de marque rehausseront de leur présence les nombreuses activités prévues durant les 10 jours que durera cette compétition provinciale.

Encore une fois, le match d'exhibition District de Québec-District de la Mauricie sera présenté. L'an dernier le Pont-Rouge de Robert Dion avait défait les Louvetoux de La Tuque. Cette année, Pont-Rouge affrontera une équipe de Trois-Rivières.

CENTRE RÉCRÉATIF ST-ANTOINE DE LOUISEVILLE

L'endroit idéal pour se récréer

SPECTACLE A NE PAS MANQUER

Samedi soir prochain, à 8.30 hres, formidable spectacle à ne pas manquer avec un groupe du tonnerre "The GARDEN BOYS". C'est un groupe fantastique; vous les avez vus sur scène en octobre dernier.

Donc, pour passer une agréable soirée samedi soir prochain, ne cherchez pas l'endroit. C'est à votre Centre de Loisirs.

SPECTACLE AVEC LES SULTANS

Dimanche prochain, le 15 janvier, à 1.30 hres p.m., pour la première fois à Louiseville et dans la région, "LES SULTANS", le groupe le plus populaire au Québec sera en grande vedette à votre Centre de Loisirs de 1.30 hres à 4.45 hres p.m.

Afin que vous ne soyez pas déçus, nous vous conseillons de vous rendre à bonne heure.

Bienvenue à tous pour ces deux attractions.

DEMI-HEURE DES GROSSES QUILLES COMMANDITÉE PAR HERVE LAFONTAINE

Dimanche, le 1er janvier à 1 hre p.m., avait lieu une autre rencontre de la demi-heure des grosses quilles commanditée par Hervé Lafontaine de Louiseville. Nelson Mineau, champion depuis 4 semaines, a réussi un tour de force en l'emportant sur Michel Noël, aspirant et excellent quilleur par une différence de 81 points. M. Mineau a roulé un triple de 558 et notre aspirant un triple de 477.

Dimanche, le 8 janvier, une autre rencontre de cette compétition avait lieu. Notre aspirant était René Lessard. Cette fois, notre aspirant a donné du fil à retordre à M. Mineau puisque ce dernier a réussi à garder son titre de champion par la faible marge de 8 points.

Donc, félicitations à Nelson pour ses deux exploits et même chance la semaine prochaine. Cette fois, notre aspirant sera Maurice St-Pierre et notre substitut Ghislain Bergeron.

Les Maple Leafs de Trois-Rivières à l'oeuvre

Judi 12 janvier
Trois-Rivières à Sorel

Dimanche 15 janvier
Québec à Trois-Rivières

Mardi 17 janvier
Thetford-Mines à 3-Rivières



Futurs mariés

POUR PLUS DE SATISFACTION POUR VOS PHOTOS DE MARIAGE EN COULEURS OU EN NOIR ET BLANC, CONSULTEZ DES MAINTENANT

Pour votre réservation:

LAPOINTE PHOTO ENRG.

Spécialité: Photos de mariage en couleurs

ATTENTION
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9.30 hres
Dimanche de: 10.00 hres A.M. à 9.00 hres P.M.

256 St-Laurent — Tél. 228-4111 — Louiseville



Des cours d'escrime se donnent présentement au collège, sous la responsabilité de Paul Beaulieu, professeur de culture physique au collège. Nous voyons ici quelques élèves pendant une pratique.

(Photo Paul Deschesnes)

Ligue Midget de hockey Inter-Comté

Une ligue midget de hockey inter-comtés a été mise sur pied dernièrement dans la région. Huit clubs se sont inscrits et deux sections ont été formées. La section Est est composée des clubs suivants: St-Sévère, Pointe-du-Lac, Yamachiche (2 équipes); et la section Ouest: St-Léon, Ste-Ursule et Louiseville (2 équipes).

La cédule régulière est de 6 parties et présentement 5 de ces parties ont été disputées au cours des vacances de Noël.

Voici la position des équipes après 5 parties:

Section Ouest					
St-Léon	5	0	1	4	9
St-Léon	2	0	1	4	9
Louiseville (Lapointe)	5	2	2	1	4
Ste-Ursule	5	2	2	1	4
Louiseville (Picotte)	5	3	1	1	3

Compteurs			
Noms	B	A	T
Denis St-Yves	10	4	14
Gérard René	4	4	8
Normand Arsenault	5	2	7
Luc Frigon	2	5	7
J.-Julien Arsenault	4	2	6
Louis Beauclair	2	4	6
René Béland	5	0	5
Richard Dansereau	1	4	5
René Bellemare	1	4	5

Paul Beaulieu, resp.



La mise au jeu pour le début officiel de la ligue de hockey inter-comtés s'est déroulée dimanche dernier sur la patinoire de St-Léon. Il y eut bénédiction et mise au jeu par M. le curé J.-Antoine Caron et les responsables de cette ligue. A cette occasion, le St-Barnabé est venu rencontrer le

St-Léon. Nous remarquons sur cette photo, de gauche à droite: MM. Napoléon Fleury, maire; Bernard Auger, le gérant du St-Barnabé; Joseph Pichette; Alfred Ferron; J.-Antoine Caron, curé; Paul-Albert Fréchette; et Léo-Paul Fréchette.

ST-LÉON

PREMIER TELEVISEUR EN COULEUR

M. Paul-Albert Fréchette, secrétaire-trésorier de notre municipalité, s'est porté acquéreur du premier téléviseur en couleur dans notre paroisse.

Félicitations!

CARNET SOCIAL

M. le professeur André Gélinas et Mme Gélinas de Boucherville, en visite chez M. Raoul Gélinas et M. et Mme Bernard Gélinas le jour des Rois.

Mme Joseph-Edmond Auger, de passage chez le Dr et Mme Réal Gagnon de Ville St-Laurent, Montréal, dernièrement.

Le docteur et Mme Martial Lupien de Grand'Mère, rendaient visite à MM. et Mme Epiphane et Léopold Lupien ainsi qu'à M. et Mme Fernand Ferron durant la période des fêtes.

Mlle Louise Desrosiers, étudiante de Montréal, de passage chez Mlle Louise Lacombe, étudiante, à l'occasion de la Fête des Rois.

MM. et Mmes Urbain Paillé et Maurice Chapat de Montréal ainsi que M. et Mme Jean-Marie Martel de Shawinigan, en visite chez Mme Forest Paillé et M. et Mme Jean-Guy Vallières durant les fêtes.

M. et Mme Jean Minville de Grande Vallée, Gaspésie, en fin de semaine chez M. et Mme Alphonse Bergeron.

M. et Mme Germain Auger de St-Jérôme, de passage chez M. et Mme Gustave Auger dernièrement.

M. et Mme Marius Dupuis de Haute-Rive, en visite chez M. et Mme Roland Lesage durant les fêtes.

M. et Mme Bertrand Dupuis de Haute-Rive, en visite chez M. et Mme Léopold Paillé dernièrement.

M. et Mme Marcel Simoneau de Montréal, de passage chez Mme Lionel Bastien et M. et Mme Gérard Bastien à l'occasion des fêtes.

M. et Mme Claude Chalut de Montréal, en visite chez M. et Mme Hector Paquin récemment.

FIANÇAILLES

A Noël, avaient lieu les fiançailles de M. Georges-André Lacoursière, de St-Eustache, fils de M. et Mme Georges-Aimé Lacoursière de St-Léon, à Mlle Lise Renaud, fille de M. et Mme René Renaud de St-Eustache. A cette occasion, M. et Mme Georges-Aimé Lacoursière, M. et Mme Jérôme Lambert, M. et Mme Paul-Émile Castonguay de Maskinongé ainsi que Mlle Pauline Lacoursière de Joliette, se réunissaient à la résidence de la fiancée à St-Eustache.

A Noël eurent lieu les fiançailles de Mlle Juliette Béland, fille de M. et Mme Isidore Béland, décédés, de St-Léon, à M. Rémi Ménard, fils de M. Donat Ménard décédé et de Mme Donat Ménard de la paroisse des Cèdres, comté de Soulanges.

Meilleurs vœux à ces heureux fiancés!

Le programme "Moi et l'autre" atteindra très bientôt la plus haute cote d'écoute, cela grâce aux excellentes comédiennes: Denise Filiatrault et Dominique Michel.

Avec les quelque 15 pouces de neige tombés ces temps-ci, les adeptes des autos-neige s'en donnent à coeur joie.

Au volant NE TIREZ PAS SUR LE PIÉTON

"En ce temps-là, Adam se promenait à pied, Eve à son bras, dans le Parc du Paradis... L'atmosphère était un peu lourde, mais tranquille. Le couple célèbre remarqua que le soleil était en rouge et il s'engagea pour traverser une allée.

Soudain un serpent sans sonnette surgit en pleine chaussée et fonça sur eux. Adam et Eve n'eurent que le temps de se réfugier sous un pommier.

La suite, on la connaît...

Or, si ce bon piéton d'Adam n'avait pas été effrayé par ce chauffard de serpent, ce jour-là, nous ne passerions plus notre vie à travailler pour rembourser le prix d'une malheureuse pomme...

Comme quoi, il ne faut pas foncer sur un piéton en le considérant comme un ennemi. On ne sait pas où cela peut nous mener."

QUESTIONS

51— Est-il obligatoire qu'un véhicule automobile soit muni d'un rétroviseur (miroir)? A— Seulement sur les gros camions. B— Oui, c'est obligatoire sur tout véhicule automobile. C— Seulement si vous touez une remorque. D— Seulement sur les autobus.

52— Quelle est la couleur et l'odeur de l'oxyde de carbone. A— Il est bleu et n'a pas d'odeur. B— Il est noirâtre et dégage une odeur de gazoline. C— Il n'a ni couleur, ni odeur. D— Il est bleu et dégage une odeur d'huile brûlée.

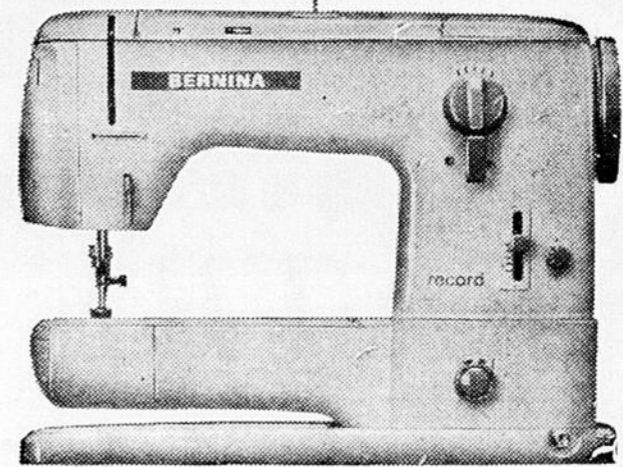
53— En stationnant sa voiture, parallèlement (le long) au trottoir, dans une pente descendante, on doit braquer (orienter) les roues avant: A— Opposées à la bordure ou au trottoir. B— Laisser les roues droites. C— Vers la bordure ou vers le trottoir.

54— Le meilleur automobiliste est celui qui: A— N'a pas d'accident. B— N'excède pas la vitesse permise. C— Adapte sa manière de conduire aux conditions de la route et de la température.

55— Avant de mettre son véhicule en marche, l'automobiliste doit: A— Regarder dans le rétroviseur (miroir). B— Klaxonner et démarrer prudemment. C— Donner le signal approprié et s'assurer que la manoeuvre peut être faite en toute sécurité. D— Donner un signal et démarrer rapidement et en toute sécurité.

Jean-Guy Boisselle, moniteur en conduite automobile.

VENTE DE JANVIER BERNINA



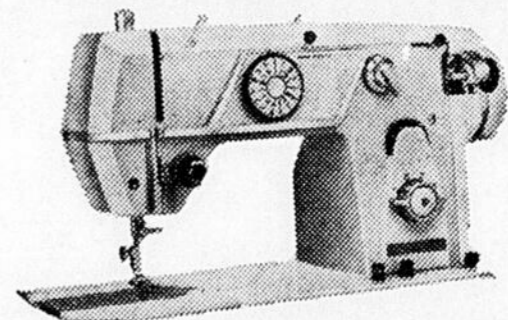
LE MERVEILLEUX BRAS LIBRE DE FABRICATION SUISSE

- La machine idéale pour repriser.
- L'aiguille s'enfile d'un trait.
- Pas de blocage du fil.
- En 10 secondes une magnifique boutonnière.
- Une bonne visibilité facilite le travail.

QUELQUES MODELES 1966 A ECOULER

	Rég.	Spécial
2 modèles 614 couseur droit	\$129.	\$ 89.50
1 modèle 710 zig-zag	\$239.	\$179.50
1 modèle 700 zig-zag	\$249.	\$219.50
1 modèle 731 automatique	\$316.	\$279.50
1 modèle 740 complet. auto.	\$369.	\$289.50

AUSSI MACHINES OMEGA DE GRANDE QUALITE



GRAND SPECIAL:

Cabinet 30% de rabais

MACHINE PORTATIVE NEUVE aussi bas que \$59.95

COURS DE COUTURE GRATUIT

AUTRES SPECIAUX:

Articles de couture tel que: CISEAUX, MARQUEUR à bord, PANIER à couture, RUBAN à finir 1 ct la vg., FERMETURE éclair à 1 ct le pouce.

TOUT DOIT ETRE VENDU AVANT INVENTAIRE

CENTRE de COUTURE ARVISAIS ENRG.

51 St-Aimé — Tél. 228-4404 — Louiseville

BUREAU NATIONAL PLACEMENT

BONJOUR

Offres d'emplois vacants

- 1 Débousseleur
- 1 Commis aux Pièces
- 1 Vendeur
- 1 Livreur

ÉLECTION À LA MAIRIE DE LOUISEVILLE-PAROISSE

ST-ÉDOUARD: ALBERTINO ALARIE RÉÉLU MAIRE, LUTTE À TOUS LES SIÈGES POUR LES CONSEILLERS



M. PAUL-ÉMILE CARON



M. NORMAND BASTRASH

— A LOUISEVILLE-PAROISSE —

A Louiseville-Paroisse, il y aura élection à la mairie lundi prochain, le 16 janvier. En effet, le Dr Normand Bastrash affrontera le maire sortant de charge, M. Paul-Émile Caron, industriel.

Aux autres sièges devenus vacants, les trois conseillers ont été réélus par acclamation. Il s'agit de MM. Maurice Voisard, Martial Thisdel et Pierre-Elphège Dalcourt.

La votation se déroulera à l'édifice municipal.



M. ALBERTINO ALARIE

— A ST-ÉDOUARD —

M. Albertino Alarie, maire sortant de charge, a été réélu par acclamation pour un autre terme.

Au siège No 1, M. Marc-Henri Casaubon fera la lutte à M. Alpha Morin. Ce siège était occupé par M. Sam Michaud.

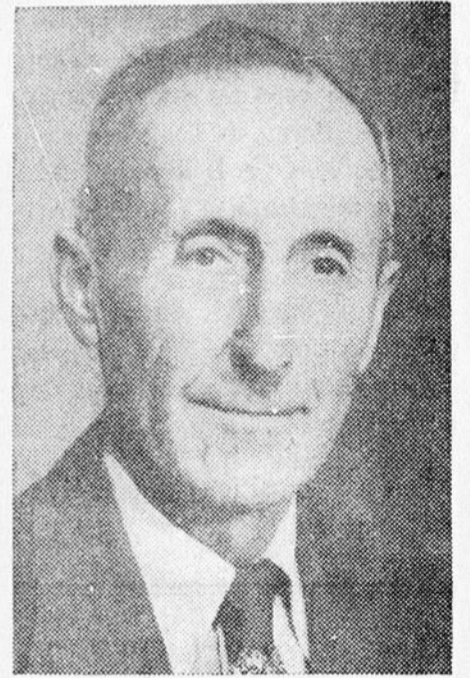
Au siège No 3, les adversaires seront M. Albert Brannonier et M. Léonard Thibodeau.

Le siège No 6 sera disputé entre MM. Bruno Casaubon et Conrad Courchesne.

TOUS LES SIÈGES EN JEU À ST-BARTHÉLEMY



M. RENE MICHAUD



M. EDGAR ROY

Dans cette paroisse, il y aura de quitter l'arène municipale. La lutte à la mairie et à tous les sièges.

A la mairie, M. René Michaud, industriel, aura pour adversaire M. Edgar Roy, cultivateur. M. Arsène Désilets qui était maire depuis 4 ans, a décidé

de quitter l'arène municipale. La lutte aux autres postes vacants se fera comme suit : M. Armand Boucher contre M. Léo Allard, M. Fernand Fafard contre M. Marc-André Clément et M. Étienne Désy contre M. Dominiq Laurendeau.

THÉÂTRE ROYAL * Louiseville

Il ne vous reste que deux jours pour venir voir le film de "GOLDFINGER"

ENFIN. EN FRANÇAIS!... LE MEILLEUR JAMES BOND

"GOLDFINGER"
TECHNICOLOR

Danger et ...poupées !

Frissons et ...poupées !

SEAN CONNERY
L'AGENT 007 DE NOUVEAU EN ACTION !...

AFFAIRES ET POUPEES...

**SAMEDI MATINÉE
POUR ENFANTS
À 1.30 h. p.m.**

ADM. 25 cts

SAM., DIM., LUN., MAR.

Le couple le plus incendiaire dans un gala extravagant qui vous fera bondir d'enthousiasme
9 chansons du tonnerre & danses explosives

L'AMOUR EN 4ième VITESSE

ELVIS PRESLEY

EN COULEURS

ANN MARGRET

EN COMPLEMENT DE PROGRAMME

LES DRAKKARS

RICHARD WIDMARK / SIDNEY POITIER / RUSS TAMBLYN / ROSANNA SCHIAFFINO / OSCAR HOMOLKA